

**Délégation permanente du
Conseil Municipal à Mr le Maire**

D-2016/375**Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2016.**

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2016 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2014/177 du 4 avril 2014.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart convention au profit de l'association musiques en route.	05/01/2016	Emprise : 16 m ² Durée : 6 mois Redevance : 360 € pour 6 mois Fluides : forfait de 240€ à la charge de l'occupant
Convention de mise à disposition de locaux situés 10 quai de Brazza au sein du hangar Pargade au profit de l'association Fabrique POLA.	11/01/2016	Alvéoles 3 et 4 Emprise : 960 m ² Durée : jusqu'au 1 ^{er} août 2016 Redevance : gratuite Fluides : à la charge de l'occupant
Terrain situé cours Journu Auber, convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et la société Eiffage Construction Nord Aquitaine.	11/01/2016	Emprise : 440 m ² Durée : 15 mois jusqu'au 17 mars 2017 Redevance : 13 200€/an pour la durée de l'occupation Fluides : à la charge de l'occupant
Convention d'occupation d'un terrain situé rue du Petit Miot entre la SAFT et la Ville de Bordeaux.	11/01/2016	Objet : installation de piézomètre permettant de réaliser des prélèvements ponctuels d'eaux souterraines Durée : 10 ans Redevance : 500€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Contrat d'occupation de locaux situés 96 rue de la Liberté au profit de l'association Donneurs de voix.	21/01/2016	Objet : renouvellement Emprise : 41 m ² Durée : 3 ans Redevance : à titre gratuit Fluides : à la charge de l'occupant
Convention de mise à disposition de locaux situés 10 quai de Brazza au sein du hangar Pargade au profit de l'association Fabrique POLA.	22/01/2016	Ensemble de locaux d'une superficie de 2 640m ² Durée : jusqu'à la fin des travaux d'aménagement, jusqu'au 1 ^{er} août 2016 Redevance : à titre gratuit Fluides : à la charge de l'occupant
Convention de mise à disposition de locaux situés 62 rue Fieffé au sein de l'ancien collège Fieffé au profit de l'association Fabrique POLA.	22/01/2016	Ensemble de locaux d'une superficie de 1 377m ² Durée : jusqu'à la fin des travaux d'aménagement du site Pargade Redevance : à titre gratuit Fluides : à la charge de l'occupant

Convention de mise à disposition de locaux situés 62 rue Fieffe au sein de l'ancien collège Fieffé au profit de l'école des beaux arts de Bordeaux.	05/02/2016	Emprise : 187 m ² Durée : jusqu'au 24 juin 2016 Redevance : à titre gratuit Fluides : à la charge de l'occupant
Avenue de Labarde, piste d'accélération de moto. Convention de mise à disposition au profit de la société Ford Aquitaine Industries.	05/02/2016	Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} février 2016 Redevance : 21€/heure
Convention de mise à disposition de l'immeuble situé 30 avenue Charles de Gaulle à Bordeaux au profit de la brigade de recherche et d'intervention de la Police Judiciaire.	17/02/2016	Emprise : 3 850m ² Durée : 1 an A titre gratuit Absence de fluides
Avenant n°2 à la convention entre la Ville et l'association jeunesse et entraide, concernant l'occupation de la cale nautique communale.	19/02/2016	Objet : prolongation Emprise : 200 m ² Durée : jusqu'au 31 décembre 2016 Redevance : 1 140€/an
Locaux situés rue Bourbon angle rue Marcel Pagnol avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire au profit de la société Fayat bâtiment agence cari aquitaine.	07/03/2016	Emprise : 200 m ² Durée : prolongation de 5 mois soit jusqu'au 30 juin 2016 Redevance : 200€ pour la période Fluides : à la charge de l'occupant
Convention de mise à disposition au profit d'Aquitanis d'un terrain à usage de parking situé rue Jean Artus au Grand Parc.	30/03/2016	Emprise : 2 900 m ² Durée : 3 ans à compter du 15 mars 2016 Redevance : 4 200€/an Fluides et aménagements : à la charge de l'occupant
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public consentie à la société Unibeton (Parc aux Angéliques).	29/03/2016	Objet : renouvellement Emprise : 4 400 m ² Durée : 1 an Redevance : 40 955.78€ TTC/an Fluides : à la charge de l'occupant
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public consentie à la société BMSO Point P (Parc aux Angéliques).	29/03/2016	Objet : renouvellement Emprise : 8 118 m ² Durée : 1 an Redevance : 64 047.96€ TTC/an Fluides : à la charge de l'occupant
Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de locaux situés au sein du complexe Adolphe Buscaillet à la société Gens d'Estuaire.	01/04/2016	Durée : prolongation de 2 mois à compter du 1 ^{er} mai 2016 Redevance : 226.60€ pour la période Fluides : à la charge de l'occupant
Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association stade bordelais ASPTT d'un local sis 117 cours Victor Hugo dans le cadre du marathon de Bordeaux.	01/04/2016	Emprise : 90.37 m ² Durée : 3 jours Redevance : à titre gratuit Fluides : à la charge de l'occupant
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition au profit de l'UNAFAM de locaux situés 40 rue du Sablonat.	05/04/2016	Durée : prolongation de 1 an à compter du 4 décembre 2015
Locaux situés rue du docteur Albert Schweitzer convention d'occupation au profit de Bibliotheca.	11/04/2016	Emprise : 207 m ² Durée : jusqu'au 31 décembre 2017 Redevance : à titre gratuit Fluides : forfait de 1 500€/an
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public au profit du SDIS de la Gironde (Parc aux Angéliques).	14/04/2016	Emprise : 159 m ² Durée : 1 an Redevance : 1084.49€ TTC/an Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 79 rue Bourbon. Convention de mise à disposition au profit de l'association Semer le doute.	19/04/2016	Emprise : 75 m ² Durée : du 1 ^{er} janvier 2016 au 30 avril 2016 Redevance : 1 800€/an

		Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 79 rue Bourbon. Convention de mise à disposition au profit de l'association C'DANS la Boite.	20/04/2016	Emprise : 73 m ² Durée : 1 an Redevance : 3 000€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Avenant n°2 à la convention entre la Ville et la société Bordeaux River Cruise d'un box du bâtiment Caudéran Naujac.	22/04/2016	Emprise : 200 m ² Durée : 1 an Redevance : 1 210.40€/an
Locaux situés rue du docteur Albert Schweitzer convention d'occupation au profit de MC2A.	25/04/2016	Emprise : 744 m ² Durée : jusqu'au 31 décembre 2017 Redevance : gratuite Fluides : forfait de 1 500€/an
Convention de mise à disposition d'un terrain situé à l'angle de l'allée de Bristol et du quai Louis XVIII au profit de la société Bouygues Telecom.	25/04/2016	Usage : station de radiotéléphonie Emprise : 4 m ² Durée : du 9 mai au 11 juillet 2016 Redevance : 1 500€ HT
Locaux situés rue du docteur Albert Schweitzer convention d'occupation au profit de l'Agence Créative.	28/04/2016	Emprise : 187.12 m ² Durée : jusqu'au 31 décembre 2017 Redevance : à titre gratuit Fluides : forfait de 1 500€/an
Locaux situés 62 rue Fieffé. Convention de mise à disposition au profit de l'association Semer le doute.	17/05/2016	Emprise : 155 m ² Durée : jusqu'aux travaux d'aménagement du site Pargade Redevance : 1 800€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et Aquitanis pour la mise à disposition de parcelles de terrain situées rue Léon Blum et Etienne Dupérat à Bordeaux.	30/05/2016	Objet : projet de renouvellement urbain du quartier Claveau (création d'une pépinière, ateliers, manifestations...) Emprise : 2 381 m ² Durée : 5 ans Redevance : gratuite Fluides : aucun Aménagement à la charge de l'occupant
Locaux situés 62 rue Fieffé. Convention de mise à disposition au profit de l'association Le Labo des histoires.	01/06/2016	Emprise : 61 m ² Durée : 6 mois Redevance : à titre gratuit Fluides : à la charge de l'occupant
Local situé dans l'enceinte du stade Suzon à Talence. Convention au profit de l'association Union Bordeaux Métropole.	07/06/2016	Emprise : 222 m ² Durée : 3 ans Redevance : à titre gratuit Fluides : à la charge de l'occupant
Avenue de Labarde, piste d'accélération de moto. Convention de mise à disposition au profit du GIE Moto-écoles de Labarde.	10/06/2016	Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} avril 2016 Redevance : 18 144€/an
Locaux situés 139 rue Joseph Brunet à Bordeaux. Convention de mise à disposition au profit de Les restaurants du cœur bébé de la Gironde.	17/06/2016	Emprise : 177 m ² Durée : 3 ans Redevance : 165€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Immeuble situé 79 rue Bourbon à Bordeaux. Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'artiste Monsieur A.	23/06/2016	Emprise : 80 m ² Durée : 3 ans à compter du 9 mars 2016 Redevance : 1 800€/an Fluides : à la charge de l'occupant

Locations consenties à la Ville de Bordeaux

OBJET	DATE	OBSERVATIONS
-------	------	--------------

Avenant n°2 à la convention d'occupation à titre précaire et révocable, en date du 24 septembre 2012, d'un immeuble situé 47/49 rue Edouard Mayaudon à Bordeaux entre Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux.	21/01/2016	Usage : logement social d'urgence Emprise : 331 m ² Durée : prolongation jusqu'au 30 juin 2016 Redevance : gratuite Charges : remboursement taxe foncière au prorata temporis
Avenant n°1 à la convention tripartite de mise à disposition, en date du 26 mai 2004, d'un immeuble situé 8 rue Théodore Gardère à Bordeaux, entre le département de la Gironde, la CFDT et la Ville de Bordeaux.	08/02/2016	Modification article « entretien-travaux-réparations » : prise en charge par la Ville de Bordeaux de 50% des dépenses liées au remplacement des deux chaudières fuel
Bail de location d'un immeuble situé 84 rue de Venteille au Haillan entre la SCI Paul Jules et la Ville de Bordeaux.	24/02/2016	Usage : réserves mutualisées des musées de la Ville de Bordeaux Emprise : 1 480 m ² Durée : 9 ans à compter du 1 ^{er} mai 2016 Loyer : 81 400€ HT/HC/an Charges : 1.37€ HT/m ² /an et remboursement taxe foncière à hauteur de 13.43€HT/m ² /an
Bail de location d'un immeuble situé 89 rue Fondaudège à Bordeaux, entre M. Z et la Ville de Bordeaux.	18/04/2016	Usage : annexe mairie de quartier Grand Parc Chartrons Paul Doumer Emprise : 67 m ² Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} février 2016 Loyer : 9 952.43€/an Charges : remboursement taxe foncière
Avenant n°3 à la convention entre la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole terrain situé 49/51 rue Barreyre.	17/06/2016	Usage : jardin partagé animé par l'association « Esprit de quartier » Durée : prolongation jusqu'au 31 octobre 2016 Emprise : 352 m ² Loyer : 811€ /an au prorata temporis
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition du parking situé rue Joseph Abria à Bordeaux.	18/06/2016	Modification des horaires de stationnement du parking qui est autorisé la semaine de 18h à 8h le lendemain
Avenant n°1 au bail libre à court terme entre la SCI Grignon et la Ville de Bordeaux de locaux situés 279 cours de la Somme à Bordeaux.	20/06/2016	Usage : LABB Nansouty Saint Genès Emprise : 132 m ² Durée : 2 ans à compter du 15 juillet 2016 Loyer : 32 400€/an Charges : provisions de 480€/an

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D-2016/376
Rapport d'activité 2015 et compte administratif de
Bordeaux Métropole

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que le « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus... »

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LE MAIRE

Nous avons ensuite la délégation du Conseil au Maire. Je ne sais pas s'il y a des questions là-dessus. S'il y en a, nous y répondrons.

Le rapport d'activité et le Compte administratif de Bordeaux Métropole, nous l'avons examiné à Bordeaux Métropole. S'il y a des questions complémentaires, on peut y répondre. Il n'y en a pas ?

On peut passer aux vœux.

M. LE MAIRE

Je donne d'abord la parole au Groupe des Verts pour son vœu en faveur du développement de l'agriculture urbaine.



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Rapport
annuel
d'activité
2015

Rapport annuel d'activité 2015

Édito	5
Le Conseil de Métropole	8
2015, année de naissance !	12
Repères	14
Grands projets 2015	20
Économie et emploi	22
Habitat et urbanisme	28
Déplacements	34
Environnement et haute qualité de vie	40
Gouvernance	46



28
COMMUNES

57 828
HECTARES

749 095*
HABITANTS

ÉDITO

2015 : naissance de Bordeaux Métropole

Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine de Bordeaux, forte de 2 500 agents, évoluait en une métropole en comptant plus de 5 000 suite aux mutualisations établies avec une quinzaine de communes membres. Des moyens et des services communs avec ces villes, de nouvelles compétences, un renforcement des territoires pour un service public plus efficient, une identité visuelle revisitée : le changement fut de taille.

Désormais pôle urbain majeur, attractif et dynamique, Bordeaux Métropole se hisse au rang des grands centres européens. En janvier 2015, elle accueille ainsi les 16^e Assises de l'Énergie à l'occasion desquelles l'Appel de Bordeaux est lancé, preuve que les territoires sont plus que jamais actifs et mobilisés pour lutter contre le changement climatique. Elle obtient d'ailleurs un CUBE d'or pour ses actions en matière d'économies d'énergie.

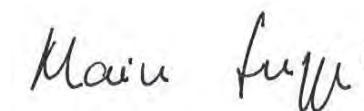
Plusieurs événements sportifs d'ampleur jalonnent ensuite le début d'année 2015. Le premier marathon nocturne de France tout d'abord, qui aura réuni 19 500 coureurs et 1 800 bénévoles, puis les demi-finales du Top 14 au Nouveau Stade de Bordeaux fraîchement inauguré et devenu, depuis, Stade Matmut Atlantique.

Inaugurations des extensions des lignes A, B et C du tramway, début des travaux pour le tram D, mise à 2x3 voies de la rocade : 2015 aura été une année riche côté transports également.

Après l'obtention, un an auparavant, de la labellisation French Tech, Bordeaux Métropole accueille le 22^e Congrès mondial des systèmes de transports intelligents. Les voitures sans chauffeur et autres vélos à hydrogène développés par des startups locales y remportent un succès au retentissement international.

Dans le même temps, l'opération d'intérêt métropolitain « Bordeaux Aéroport » est lancée, celle d'intérêt national qu'est Euratlantique se poursuit, de même que l'Opération Campus : trois grands projets, signes forts de l'essor économique de notre agglomération. Un essor qui trouve écho dans une attractivité croissante, puisque notre territoire est aussi élu « Best European Destination 2015 » et dorénavant doté d'un Office de Tourisme métropolitain.

Dynamisme économique et touristique, renforcement des infrastructures, engagement pour une haute qualité de vie : en 2015, une métropole d'envergure européenne est bien née.

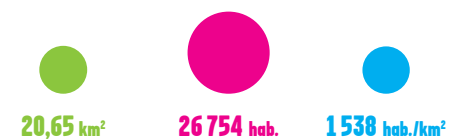


Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

*Source : INSEE – Date de référence statistique recensement de la population 2013 / population légale des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015.

28 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



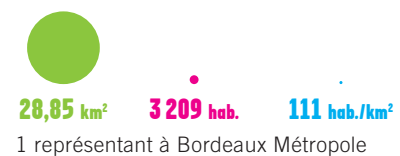
LÉGENDE



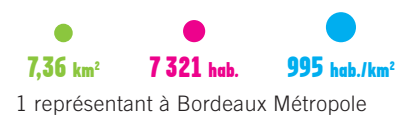
AMBARÈS-ET-LAGRAVE



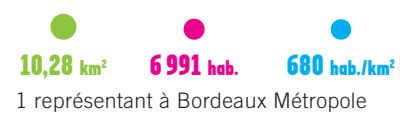
AMBÈS



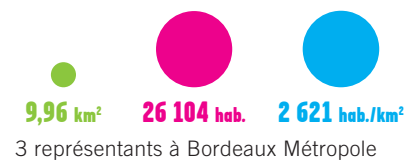
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



BASSENS



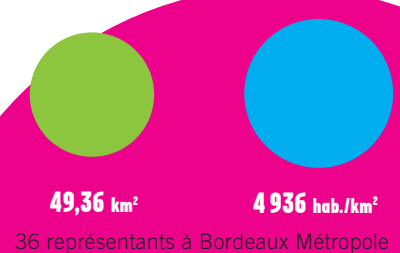
BÈGLES



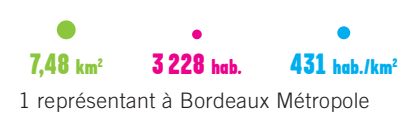
BLANQUEFORT



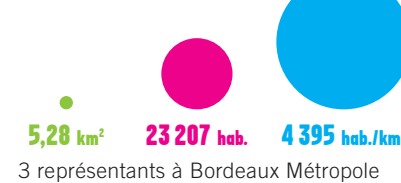
BORDEAUX



BOULIAC



LE BOUSCAT



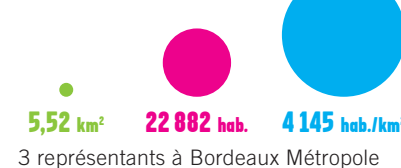
BRUGES



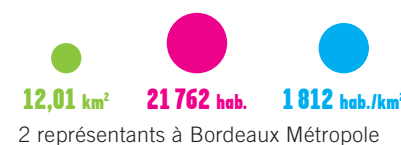
CARBON-BLANC



CENON



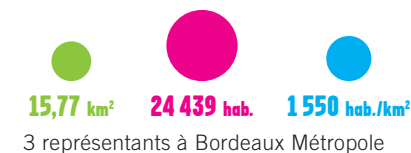
EYSINES



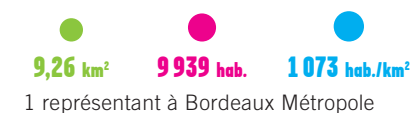
FLOIRAC



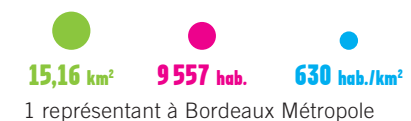
GRADIGNAN



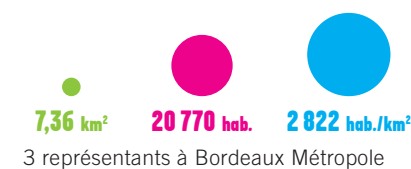
LE HAILLAN



LE TAILLAN-MÉDOC



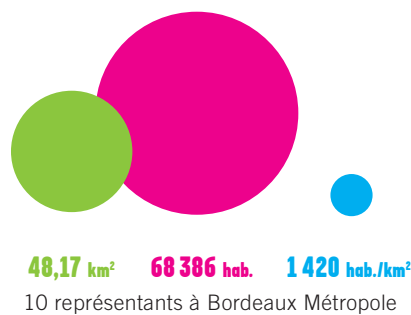
LORMONT



MARTIGNAS-SUR-JALLE



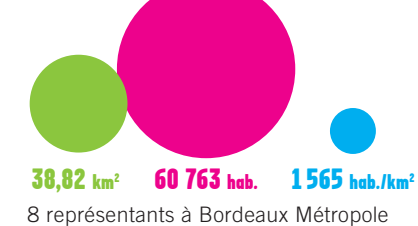
MÉRIGNAC



PAREMPUYRE



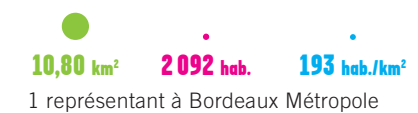
PESSAC



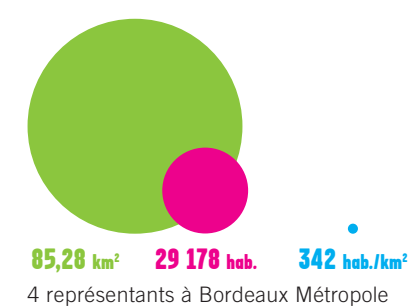
SAINT-AUBIN DE MÉDOC



SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND



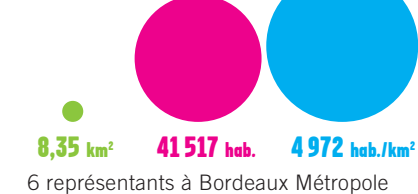
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES



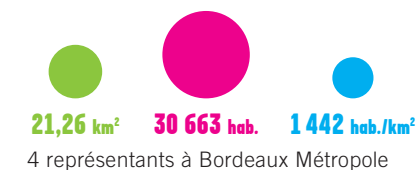
SAINT-VINCENT-DE-PAUL



TALENCE



VILLENAVE-D'ORNON



243 626 hab

653

CONSEIL DE MÉTROPOLE

Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine de Bordeaux, Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre créé en 1968, est devenue Bordeaux Métropole en application de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles).

Depuis avril 2014, Alain Juppé est Président de Bordeaux Métropole qui regroupe 28 communes et 749 000 habitants.

LE CONSEIL

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole, organe délibérant qui réunit désormais 105 conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de Bordeaux Métropole, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Instance d'information, de débat, d'orientation et de validation, le Bureau est piloté par le Président de Bordeaux Métropole. Il est accompagné de 20 Vice-présidents et des 11 Maires conseillers délégués, chargés d'une ou plusieurs délégations sur des compétences spécifiques.

LES COMMISSIONS

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions examinent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

Chaque commission, composée de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, est chargée d'étudier et d'émettre un avis sur les affaires soumises, relevant de leur domaine de compétence.

LES GROUPES POLITIQUES

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

COMPOSITION DU BUREAU

Année 2016

PRÉSIDENT



Alain JUPPÉ
Maire de Bordeaux
Président de Bordeaux Métropole

VICE-PRÉSIDENT(E)S



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Mise en œuvre de la métropolisation



Alain CAZABONNE
Maire de Talence
Proximité (Relation avec les communes et contrats de développement)



Christophe DUPRAT
Maire de Saint-Aubin de Médoc
Transports et stationnement (Réseau Tbc, pôles multimodaux)



Virginie CALMELS
Adjointe au Maire de Bordeaux
Sites majeurs d'attractivité économique



Christine BOST
Maire d'Eysines
Zones d'activité de proximité, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et artisanat



Michel LABARDIN
Maire de Gradignan
Transports de demain (Création TCSP, SDDDM)



Patrick BOBET
Maire de Bouscat
Finances



Alain DAVID
Maire de Cenon
Administration générale, Ressources humaines



Franck RAYNAL
Maire de Pessac
AggloCampus, Enseignement supérieur, Recherche et innovation



Jacques MANGON
Maire de Saint-Médard-en-Jalles
Urbanisme réglementaire (PLU 3.1 et SCoT), Stratégie foncière



Clément ROSSIGNOL-PUECH
Conseiller municipal de Bègles
Nature (55 000 ha, espaces naturels et agricoles)



Patrick PUJOL
Maire de Villenave-d'Ornon
Voirie, Domaine public, Sécurité et réglementation du domaine public



Anne-Lise JACQUET
Maire d'Artigues-près-Bordeaux
Eau et Assainissement, Risques inondations



Claude MELLIER
Conseillère municipale de Mérignac
Infrastructures routières et ferroviaires, Franchissements et raccordements



Agnès LAURENCE-VERSEPUY
Maire de Taillan-Médoc
Équipements d'intérêt métropolitain (Grande Salle de spectacles, équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain)



Michel DUCHÈNE
Conseiller municipal de Bordeaux
Grands projets d'aménagement urbains (ZAC, PAE, aménagements centre bourgs)



Brigitte TERRAZA
Maire de Bruges
Mobilité alternative, Modes doux, Covoiturage, Plan des déplacements d'entreprise



Jean TOUZEAU
Maire de Lormont
Habitat, Logement, Politique de la ville



Anne WALRYCK
Conseillère municipale de Bordeaux
Développement Durable (Agenda 21, Plan Climat, Transition énergétique, Réseau de chateaux)



Dominique ALCALA
Maire de Bouliac
Collecte, tri et traitement des déchets

CONSEILLERS(ÈRES) DÉLÉGUÉS(ES)



Michel HÉRITIÉ
Maire d'Ambarès-et-Lagrave
Soutien aux événements d'intérêt métropolitain et à la programmation culturelle dans les territoires



Kevin SUBRENAT
Maire d'Ambès
Risques technologiques et naturels



Jean-Pierre TURON
Maire de Bassens
Préservation de la ressource en eau (Ressources de substitution et préservation des nappes phréatiques)



Véronique FERREIRA
Maire de Blanquefort
Opérations d'aménagement urbain hors centres-villes



Alain TURBY
Maire de Carbon-Blanc
Métropole numérique



Jean-Jacques PUYOBRAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi du Contrat de plan État-Région



Andréa KISS
Maire du Haillan
Parcs urbains



Michel VERNEJOU
Maire de Martignas-sur-Jalle
Relations internationales et coopération décentralisée



Béatrice DE FRANÇOIS
Maire de Parempuyre
Développement de l'agriculture de proximité et des circuits courts



Josiane ZAMBON
Maire de Saint-Louis-de-Montferrand
Valorisation du fleuve

Max COLÈS
Maire de Saint-Vincent-de-Paul
Agro-alimentaire

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Année 2016

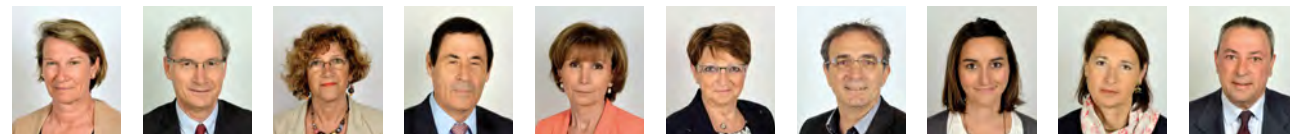
Les 105 conseillers métropolitains (Président et membres du Bureau compris) sont élus depuis le printemps 2014 au suffrage universel direct par fléchage lors des élections municipales. Le nombre de conseillers élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait et aucune ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges. La durée du mandat des élus métropolitains est calquée sur celle des conseillers municipaux, à savoir 6 ans.



Emmanuelle AJON Bordeaux
Erick AOUIZERATE Bordeaux
Léna BEAULIEU Mérignac
Maribel BERNARD Bordeaux
Odile BLEIN Ambarès-et-Lagrave
Jean-Jacques BONNIN Talence
Isabelle BOUDINEAU Bègles
Guillaume BOURROUILH-PARÈGE Bruges
Jacques BOUTEYRE St-Médard-en-Jalles
Marie-Christine BOUTHEAU Cenon



Jean-Pierre GUYOMARCH Bordeaux
Daniel HICKEL Gradignan
Pierre HURMIC Bordeaux
Dominique IRIART Talence
Martine JARDINÉ Villenave-d'Ornon
Franck JOANDET Bègles
Bernard JUNCA Le Bouscat
Conchita LACUEY Floirac
Frédérique LAPLACE St-Médard-en-Jalles
Bernard LE ROUX Mérignac



Anne BRÉZILLON Bordeaux
Nicolas BRUGÈRE Bordeaux
Sylvie CASSOU-SCHOTTE Mérignac
Didier CAZABONNE Bordeaux
Anne-Marie CAZALET Bordeaux
Chantal CHABBAT Talence
Gérard CHAUSSET Mérignac
Solène CHAZAL Bordeaux
Brigitte COLLET Bordeaux
Jacques COLOMBIER Bordeaux



Anne-Marie LEMAIRE Villenave-d'Ornon
Pierre LOTHAIRE Bordeaux
Zeineb LOUNICI Pessac
Émilie MACERON-CAZENAIVE Le Bouscat
Éric MARTIN Pessac
Thierry MILLET Mérignac
Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM Bordeaux
Jacques PADIE Blanquefort
Christine PEYRE Mérignac
Arielle PIAZZA Bordeaux



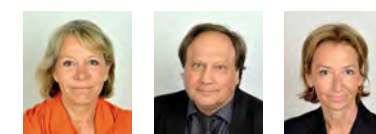
Emmanuelle CUNY Bordeaux
Jean-Louis DAVID Bordeaux
Yohan DAVID Bordeaux
Nathalie DELATRE Bordeaux
Michèle DELAUNAY Bordeaux
Stéphan DELAUX Bordeaux
Arnaud DELLU Talence
Laurence DESSERTINE Bordeaux
Gérard DUBOS Pessac
Michèle FAORO Lormont



Michel POIGNONEC Villenave-d'Ornon
Dominique POUSTYNNIKOFF Pessac
Benoît RAUTUREAU Pessac
Marie RÉCALDE Mérignac
Fabien ROBERT Bordeaux
Karine ROUX-LABAT Gradignan
Alain SILVESTRE Bordeaux
Gladys THIEBAULT Pessac
Anne-Marie TOURNEPICHE Pessac
Serge TOURNERIE Eysines



Vincent FELTESSE Bordeaux
Marik FETOUH Bordeaux
Jean-Claude FEUGAS Lormont
Nicolas FLORIAN Bordeaux
Florence FORZY-RAFFARD Bordeaux
Philippe FRAILE MARTIN Bordeaux
Magali FRONZES Bordeaux
Guillaume GARRIGUES Talence
Max GUICHARD Cenon
Jacques GUICHOUX Saint-Médard-en-Jalles



Elizabeth TOUTON Bordeaux
Thierry TRIJOLET Mérignac
Marie-Hélène VILLANOVE Bordeaux

2015, ANNÉE DE NAISSANCE !

Grande année, puisqu'inaugurale, 2015 a vu la naissance officielle de Bordeaux Métropole. Hyperactive, hautement stimulée, la nouvelle née a multiplié, dans ses premiers mois, les nouvelles acquisitions de compétences. La mutualisation des services et les relations renouvelées avec les communes se sont progressivement mises en place tandis que se poursuivait l'allégeance aux grandes priorités du projet de mandature. L'amélioration des conditions de logement pour tous, le développement économique, la desserte et le maillage du territoire, la lutte contre l'étalement urbain, la protection et

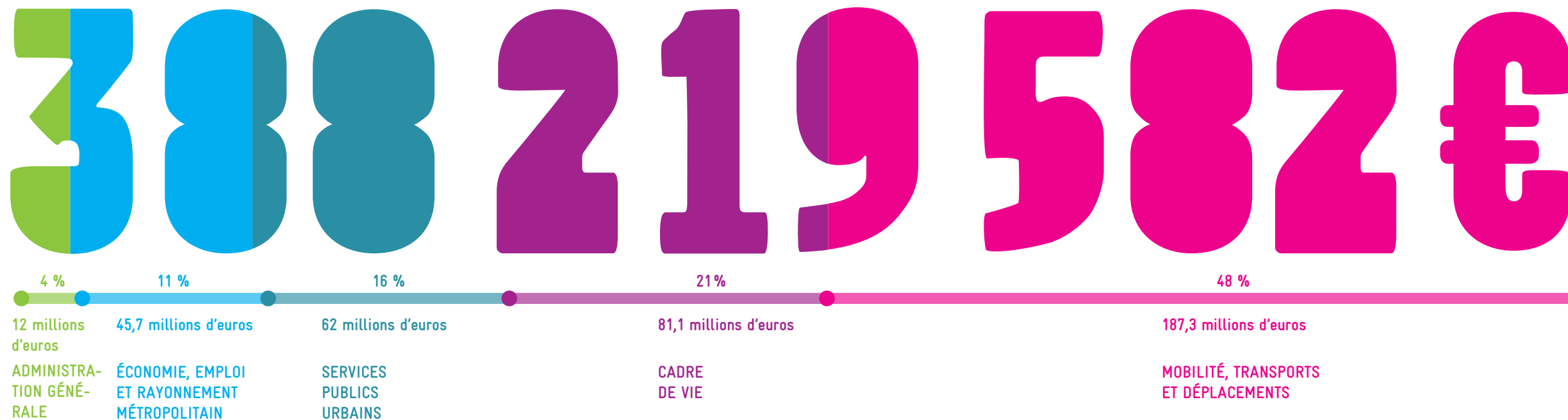
la valorisation de l'environnement ou le soutien au développement durable et aux initiatives sociales et solidaires ont guidé les interventions de la Métropole tout au long de l'année, dans l'exercice ordinaire de ses compétences comme dans la gestion de ses nombreux grands projets engagés : 3^e phase du tramway, extension de la gare Saint-Jean, aménagement des secteurs Brazza et Garonne Eiffel, Cité Numérique, grande salle de spectacle, 50 000 logements, Bordeaux Aéroport, La Cité du Vin, Nouveau Stade, pont Jean-Jacques-Bosc et autre Euratlantique.

REPÈRES

INVESTISSEMENTS 2015

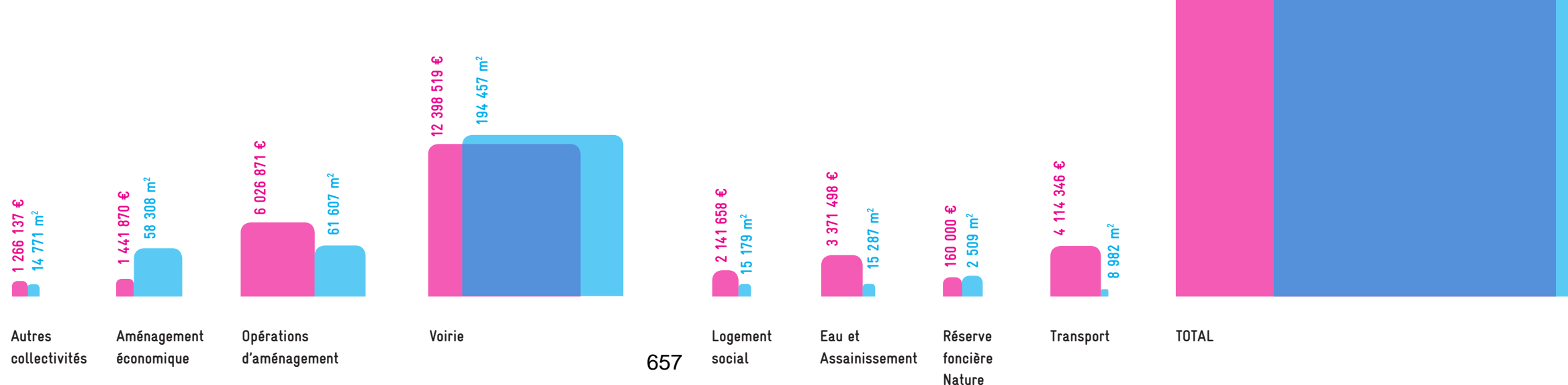
L'année 2015, première année d'existence de Bordeaux Métropole, est une année de transformation, qui voit la nouvelle Métropole se construire, étendre ses compétences, mettre en place un schéma de mutualisation et redéfinir son organisation autour de services communs mutualisés et territorialisés.

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS



DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ




371 100 m² ont été acquis en 2015 contre 790 986 m² en 2014. Les dépenses d'acquisition ont corrélativement diminué (30,92 M€ contre 40,95 M€ en 2014).

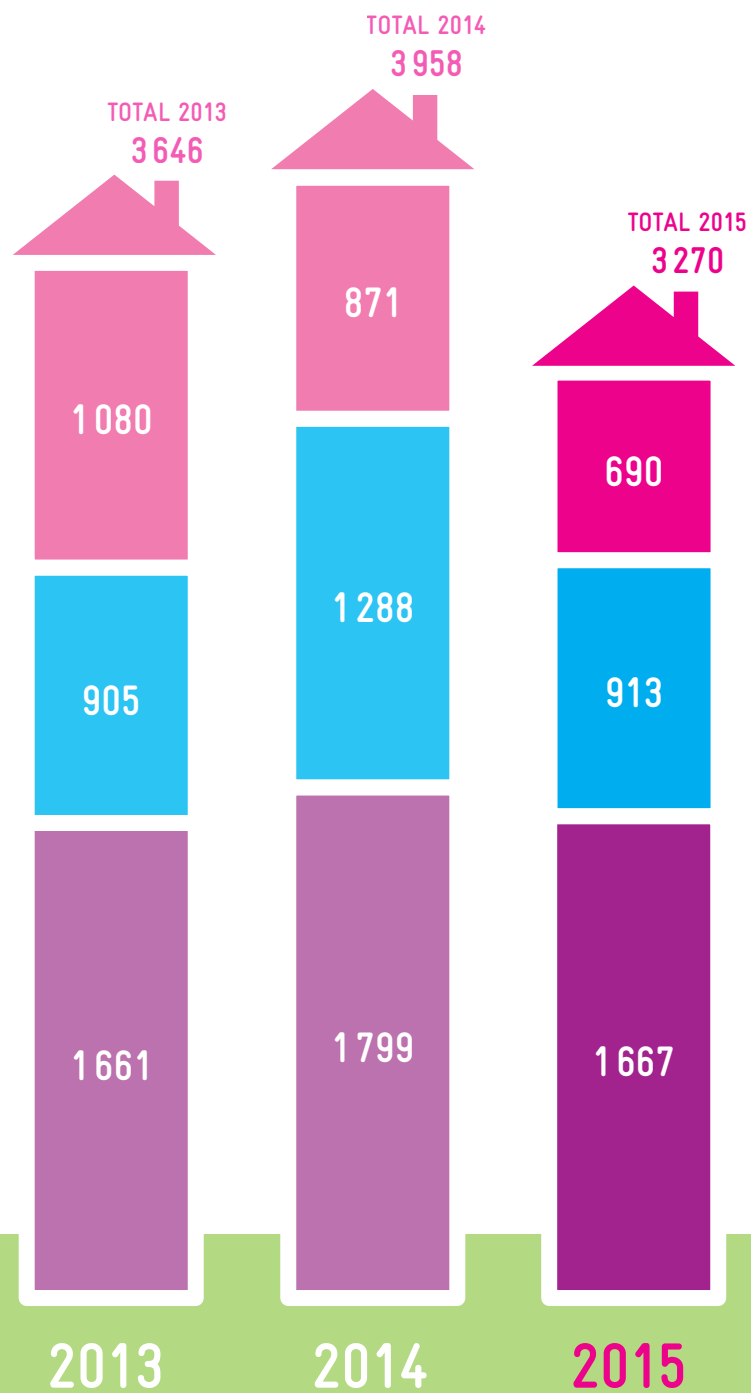


AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

En léger recul par rapport à 2014, les chiffres de 2015 sont cohérents avec les objectifs fixés au Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans sa version arrêtée en juillet 2015. Les années 2013 et 2014 ont été des années exceptionnelles et supérieures aux objectifs qui ont contribué au financement d'importantes structures. Les agréments 2015 sont concentrés à plus de 75 % sur des communes déficitaires, ce qui constitue un motif fort de satisfaction pour la Métropole.

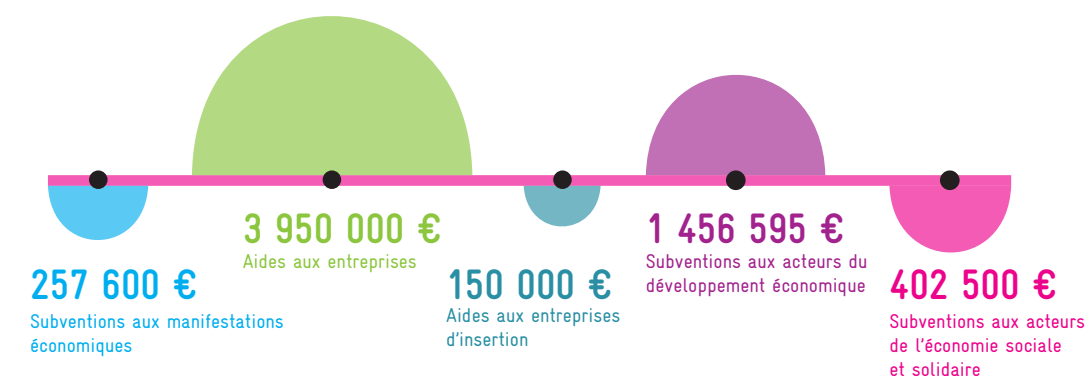
-  Logement PLS (Prêt locatif social)
-  PLAI (Prêts locatif aidé d'insertion)
-  PLUS (Prêts locatif à usage social)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INVESTISSEMENTS : FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS PÉRENNES

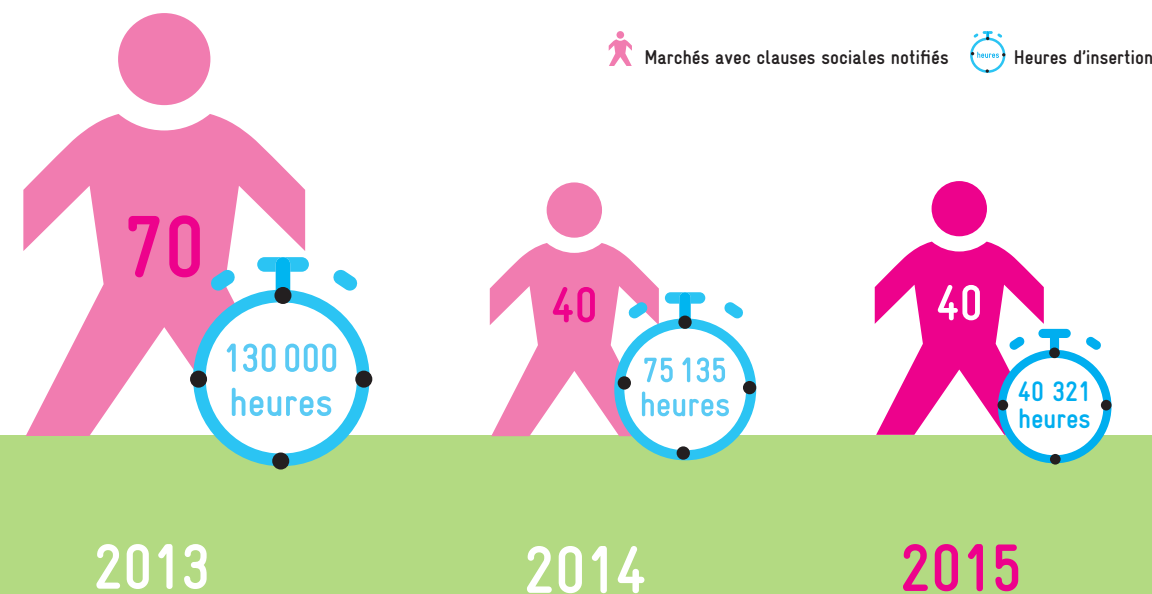
Bordeaux Métropole apporte son soutien aux entreprises, associations et acteurs économiques pour favoriser la création d'emplois et la dynamique du territoire.



CLAUSES SOCIALES : L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, Bordeaux Métropole a notifié aux entreprises 40 marchés incluant des clauses sociales, pour 40 321 heures d'insertion en 2015.

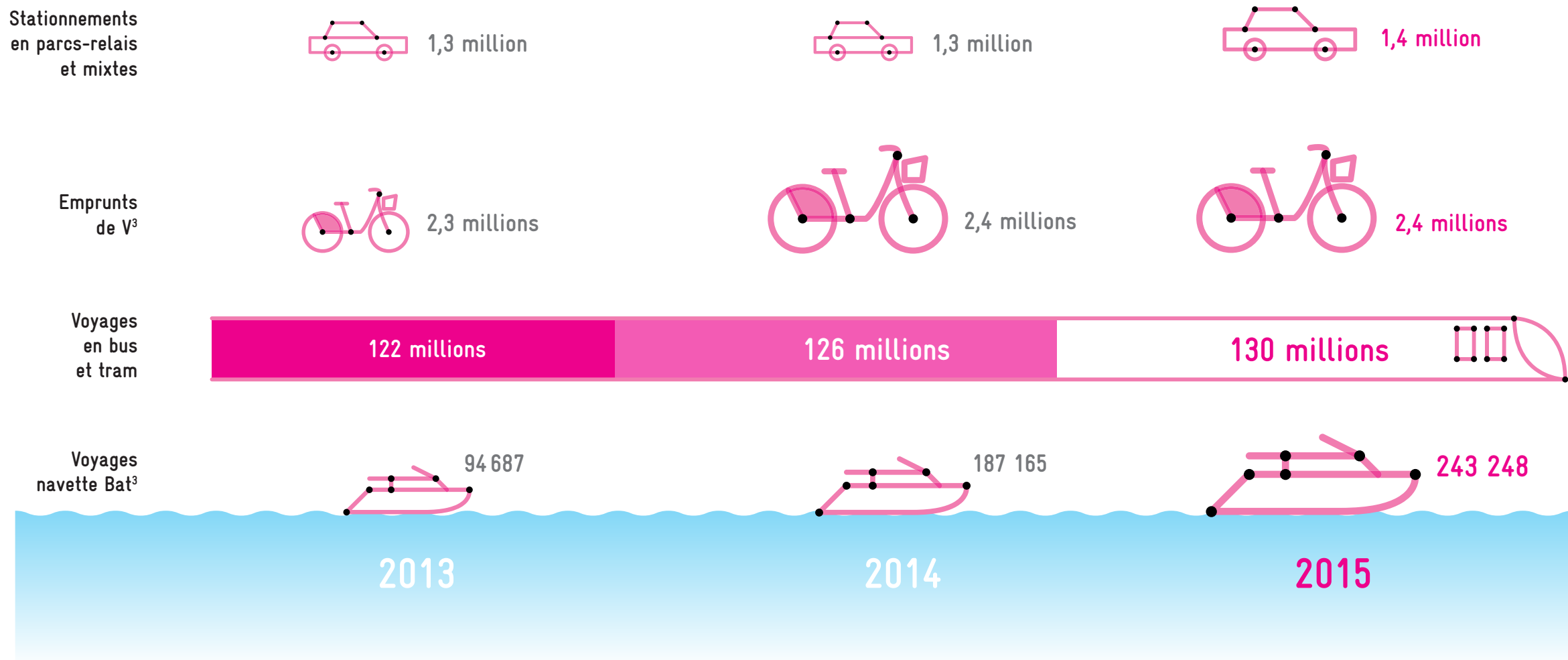
134 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié en 2015 de ce dispositif et 62 % sont sorties avec un contrat ou une formation.



DÉPLACEMENTS

RÉSEAU TBC : TOUJOURS EN PROGRÈS

En 2015, le réseau Tbc a enregistré plus de 130 millions de voyages, soit une hausse de près de 4 %. Les V³ ont connu une légère augmentation de 0,3 % par rapport à 2014. C'est le service des navettes fluviales, Bat³, qui a marqué la plus forte progression avec plus de 243 000 voyages contre 187 165 en 2014, soit une hausse de + 30 %. Les parcs-relais ont, quant à eux, connu une évolution de + 3 % par rapport à l'année précédente.

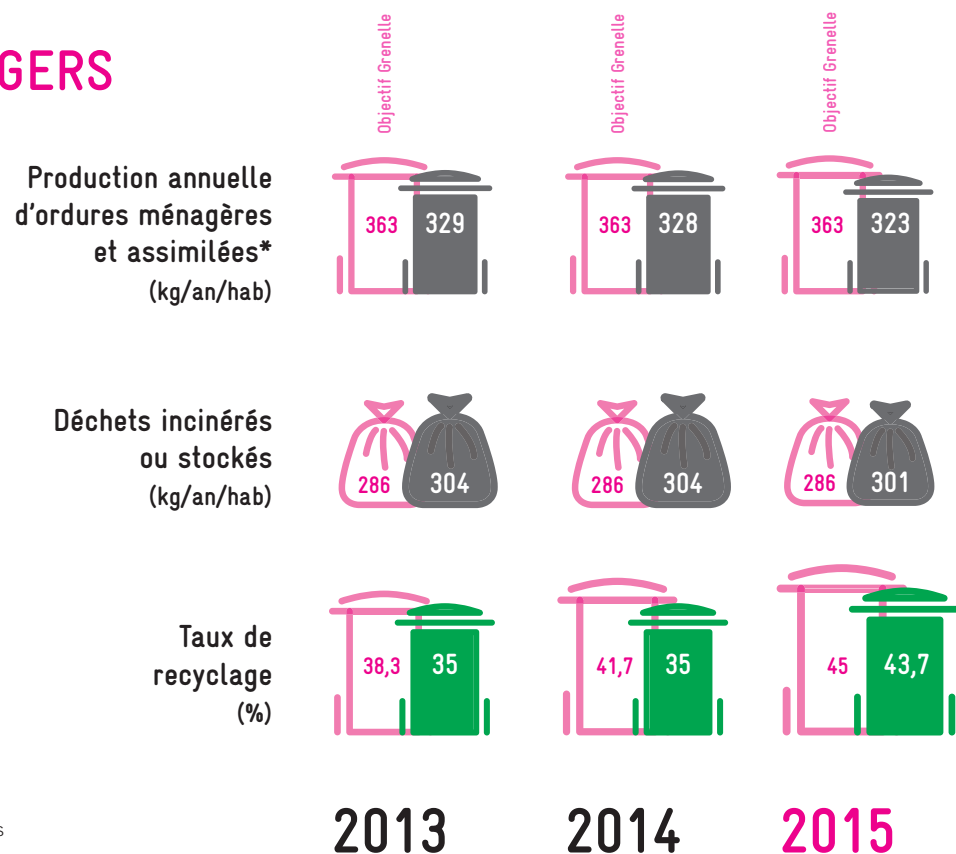


DÉCHETS MÉNAGERS

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2015, 398 254 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées, en porte à porte ou dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 931 agents de Bordeaux Métropole et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 91 % sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique dans le cadre de la poursuite des objectifs du Grenelle de l'environnement.

* Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères



659

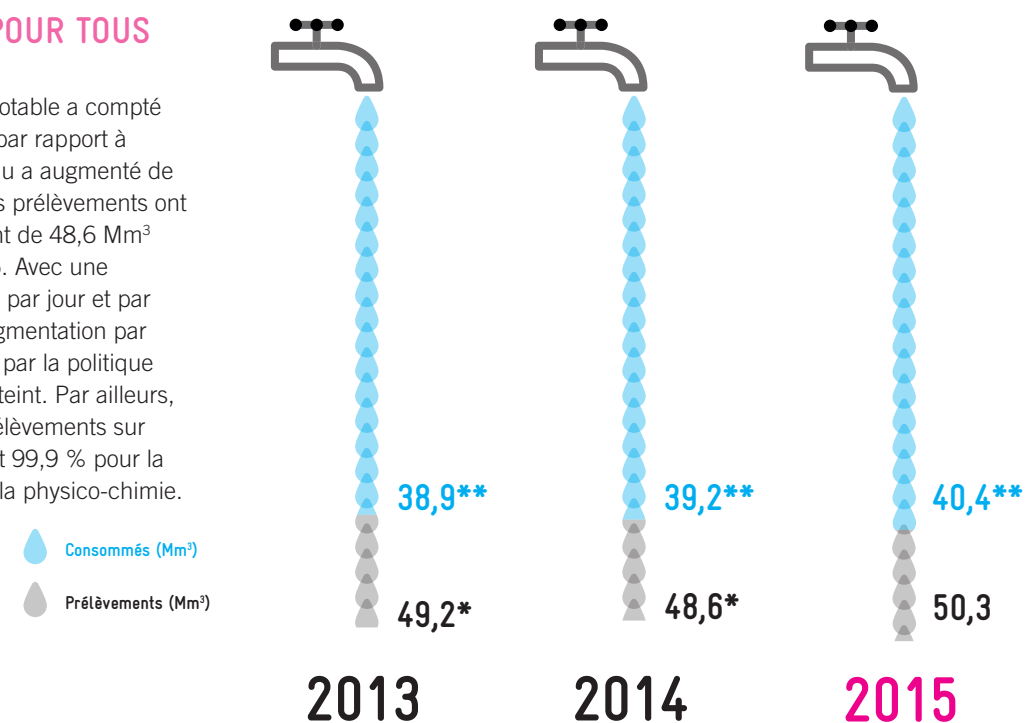
EAU POTABLE

QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2015, le service de l'eau potable a compté 261 823 abonnés (+ 1,35 % par rapport à 2014). La consommation d'eau a augmenté de 2,5 % par rapport à 2014. Les prélèvements ont quant à eux augmenté passant de 48,6 Mm³ en 2014 à 50,2 Mm³ en 2015. Avec une consommation de 153,9 litres par jour et par habitant (niveau en légère augmentation par rapport à 2014), l'objectif fixé par la politique de l'eau (161 L/j/hab) a été atteint. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 99,9 % pour la microbiologie et 99,8 % pour la physico-chimie.

* Hors volumes prélevés et reversés au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde correspondant à 5,3 Mm³.

** avec la commune de Bouliac



GRANDS PROJETS 2015

3^e PHASE DU TRAMWAY

De nombreuses extensions de lignes ont vu le jour en 2015. Poursuite également des projets de ligne D et d'extension de la ligne C vers Blanquefort (tram-train).

GARE SAINT-JEAN

En 2017, Bordeaux sera à 2h de Paris. Les travaux d'extension de la gare se poursuivent en 2015 (création d'un nouveau bâtiment voyageurs, d'un dépose-minute, de parcs de stationnement...)

BRAZZA

Urbanisme négocié, logements audacieux adaptés aux ressources de chacun, part importante laissée aux activités économiques et à l'artisanat... Brazza, situé au débouché du pont Jacques-Chaban-Delmas, occupera une place singulière sur la métropole.

CITÉ NUMÉRIQUE

Après la labellisation French Tech en 2014, le pôle d'excellence numérique continue son envol. Conçue comme un laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, la Cité Numérique a vocation à devenir un accélérateur d'innovations.

GRANDE SALLE DE SPECTACLE

2015 marque l'obtention du permis de construire pour la future grande salle de spectacle. Les travaux démarreront début 2016 pour une livraison fin 2017. D'une capacité de 2 500 à 11 000 places, cet équipement métropolitain accueillera des événements musicaux et sportifs.

BORDEAUX AÉROPORT

Feu vert à l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux-Aéroport dont l'objectif est la création de 10 000 emplois à l'horizon 2030.

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Lancement du projet de Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc pour une mise en service en 2019.

PONT JEAN-JACQUES-BOSC

Conçu par l'agence OMA Clément Blanchet - Rem Koolhaas, le pont J-J-Bosc permettra de boucler les boulevards au sud de Bordeaux en 2020. Après les études d'avant-projet menées en 2015, l'enquête publique sera ouverte courant 2016.

OPÉRATION EURATLANTIQUE

Reconnue Opération d'Intérêt National (OIN), l'opération Euratlantique se poursuit : la **ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier** prévoit la création d'un centre d'affaires d'envergure européenne mais aussi de logements, équipements publics, commerces... Le projet **Garonne-Eiffel** accueillera, quant à lui, près de 7 500 nouveaux logements, de nouveaux parcs, un centre d'affaires...

OPÉRATION CAMPUS

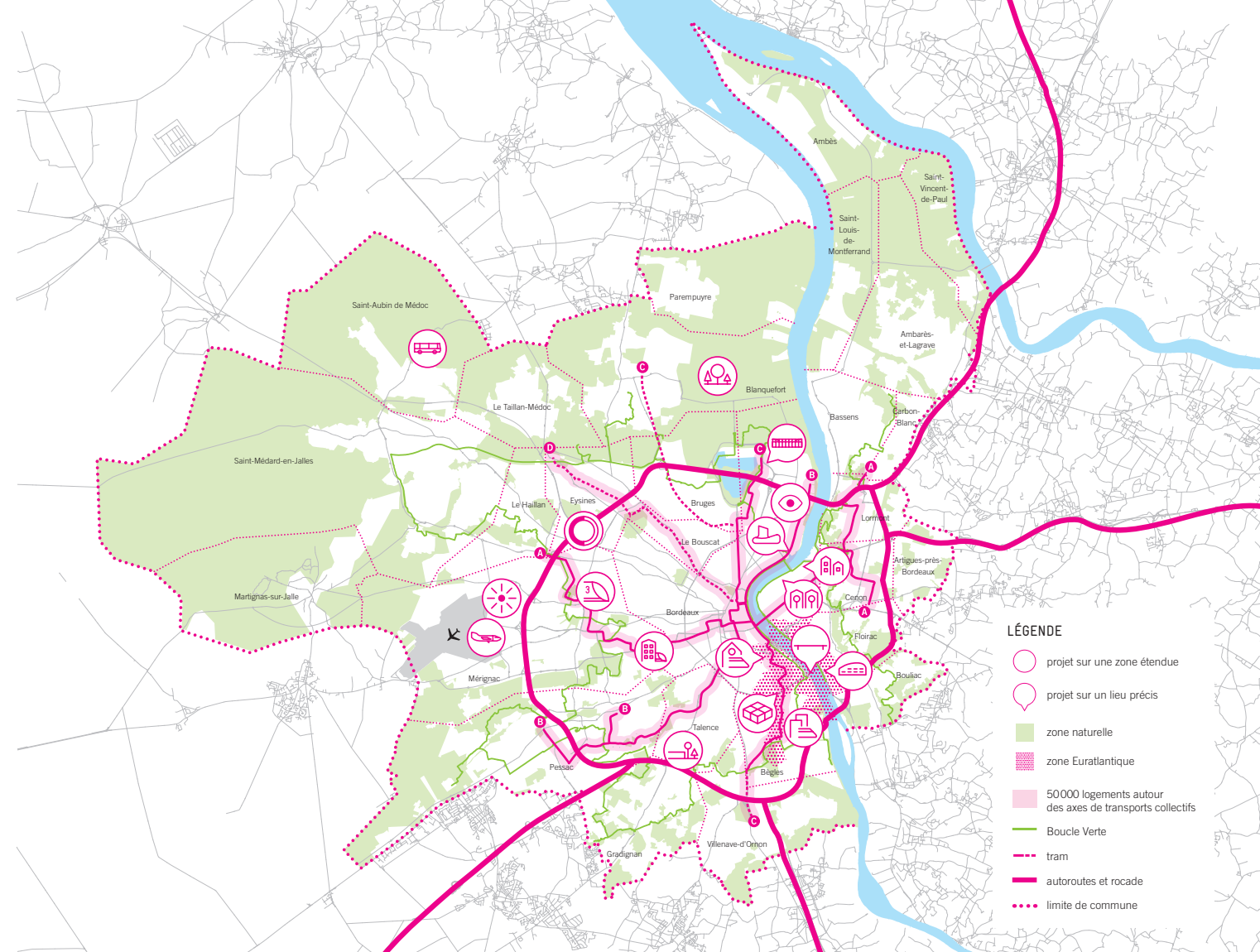
Un campus de 260 ha entre Pessac, Talence, Gradignan et Bordeaux. Objectifs à l'horizon 2020 : requalifier 445 000 m² de bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.

QUARTIER BASTIDE-NIEL

Éco-quartier innovant, notamment en matière d'économies d'énergie, le projet prévoit la création de 3 200 à 3 400 nouveaux logements et équipements publics de proximité.

ROCADE OUEST

Les aménagements se poursuivent en 2015 avec la mise à 2 x 3 voies de la rocade entre Gradignan et Mérignac.



PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

Innovation technologique, filières vertes, chimie, santé... Bordeaux Métropole défend ses filières d'excellence, soutient les pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains : Aéroparc, Bioparc, Écoparc, Cité de la photonique...

55 000 HECTARES POUR LA NATURE

Projet d'envergure qui vise à rendre la nature plus visible et plus présente sur l'ensemble de l'agglomération.

COMMANDE PUBLIQUE ARTISTIQUE

En 2015, le programme de commande publique artistique se poursuit avec l'inauguration de l'œuvre de Pascal Convert *Commence alors la grande lumière du Sud-ouest* et la réalisation de la fiction cinématographique de Simohammed Fettaka *Une vie mineure*.

50 000 LOGEMENTS

Développer une offre de logements accessibles financièrement, à proximité des transports en commun et de grande qualité. 2015 amorce la phase opérationnelle du projet avec l'aménagement des premiers îlots témoins (Bassens, Pessac).

NOUVEAU STADE

Inauguré en mai 2015 pour les demi-finales du Top 14, le Nouveau stade, désormais baptisé Matmut Atlantique, se prépare à accueillir l'Euro 2016 en juin (42 115 places).

LA CITÉ DU VIN

Nouveau site de loisir culturel consacré au vin dans toute son universalité, La Cité du Vin ouvrira ses portes en juin 2016.

Inciter les entreprises à s'ancrer sur le territoire métropolitain, encourager le dynamisme des filières stratégiques, doter la Métropole des outils et infrastructures conformes à son ambition affirmée, faciliter la recherche et l'enseignement supérieur, soutenir à la fois les initiatives novatrices et les projets vertueux... Telles ont été en 2015 les priorités de Bordeaux Métropole en matière d'économie et d'emploi, exprimées à toutes les échelles : des simples subventions aux opérations d'intérêt métropolitain ou national.

FAITS MARQUANTS

● JANVIER

● Les élus de Bordeaux Métropole actent l'octroi d'une subvention de 2 M€ à la société allemande Getrag Ford Transmission, qui a décidé d'installer à Blanquefort la production d'une nouvelle génération de boîtes de transmission manuelles.

● MARS

● Bordeaux Métropole participe au MIPIM (Salon international de l'immobilier).

● MAI

● La Métropole s'inscrit dans la Fête de l'Europe et propose cafés linguistiques et balades découvertes...

● JUIN

● Lancement des initiatives après la labellisation French Tech de Bordeaux Métropole.

● JUILLET

● Bordeaux Métropole accueille une importante délégation mexicaine de l'État du Guanajuato et de la Zone Métropolitaine de Léon et signe à cette occasion le 2^e accord de coopération 2015-2019.

● SEPTEMBRE

● Le comité de suivi de Ford Aquitaine Industries se réunit avec l'ensemble des collectivités (Région, Département, Bordeaux Métropole et Ville de Blanquefort).

● Le feu vert est donné à l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport.

● OCTOBRE

● Bordeaux Métropole renforce ses échanges avec l'Inde par la signature d'un accord cadre avec l'État du Telangana pour une durée de 5 ans.

● L'écosystème entrepreneurial et numérique fête le « one year » French Tech à Bordeaux.

● NOVEMBRE

● Bordeaux Métropole met l'économie sociale et solidaire à l'honneur pendant le mois de l'ESS et remet son prix Coup de cœur.

● La Métropole bordelaise arrive en tête du palmarès annuel des entreprises où il fait bon travailler établi par l'Institut Great Place to Work®.

● DÉCEMBRE

● Bordeaux Métropole vote une aide à la construction d'un nouvel abattoir à Bègles, suite à la fermeture de celui de Bordeaux en 2011.

UN DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE AUTOUR DE BORDEAUX AÉROPORT

Bordeaux Métropole a donné en septembre 2015 son feu vert à l'**Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport**. Cette décision illustre l'ambition forte de la Métropole pour un territoire dynamique poussé par le regroupement des établissements Thalès ou la récente implantation de Dassault Falcon Services. L'opération vise à élaborer un projet d'aménagement et de développement à la hauteur de la dimension stratégique de ce grand pôle d'activités métropolitain encore appelé à s'étendre. Le projet de développement devrait se décliner sur 15 à 20 ans et intégrer : une stratégie d'aménagement (accompagnement des entreprises, développement urbain, infrastructures de desserte et de communication, valorisation du patrimoine environnemental...); un programme d'équipements publics et d'aménagement en phase avec les développements urbains et immobiliers ; une offre immobilière et de terrains aménagés coordonnée, ainsi qu'une action foncière d'anticipation ; une restructuration de l'offre de services de mobilité sur un territoire par où transitent environ 230 000 véhicules par jour ; et bien sûr des exigences de préservation de l'environnement. Un comité de projet réunissant les maires des communes concernées et les élus de Bordeaux Métropole, et un comité stratégique rassemblant les mêmes élus, plus différents acteurs économiques et institutionnels, dont les représentants de Bordeaux Technowest et de La Fab ont été instaurés pour assurer le pilotage de cette importante opération.

ANCER LES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Les élus de Bordeaux Métropole ont acté en janvier 2015 l'octroi d'une **subvention de 2 M€ à Getrag Ford Transmission**. La Métropole soutient, ce faisant, la décision de la société allemande d'ancrer la production d'une nouvelle génération de boîtes de transmission manuelles (MX 65) sur Blanquefort. L'investissement prévu de 130 M€ HT assure visibilité et longévité à l'usine. Marquant un tournant industriel et technologique, il fait de Blanquefort le site référent d'un groupe comptant quatre sites de production en Europe, employant près de 4 400 personnes et pesant 1,16 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Soucieuse de renforcer l'attractivité économique de son territoire, la Métropole a voté en février 2015 le lancement d'une concertation dédiée à la **requalification de la zone d'activités du Grand Bersol**. Ce pôle économique majeur concentre plusieurs fleurons de l'économie régionale et fournit près de 15 000 emplois, répartis sur 900 entreprises. La concertation « Grand Bersol » a pour objectif de relancer, requalifier et mettre en valeur la zone d'activité victime de dégradation des infrastructures, d'immeubles vieillissants et de marché foncier « figé ». Le projet de requalification proprement dit intègre 140 ha sur les 287 ha de l'ensemble du site situé à cheval sur les communes de Canéjan, Gradignan et Pessac, à l'intersection de la rocade et de l'autoroute A 63. Si elle répond prioritairement à un enjeu d'attractivité économique (5 000 à 10 000 emplois supplémentaires étant attendus à l'horizon 2030), la requalification intègre également des objectifs de développement durable, qu'il s'agisse de gestion hydraulique, de promotion des modes doux ou de rénovation énergétique du parc immobilier.

MODERNISER LE FRET FERROVIAIRE

Bordeaux Métropole a signé en juillet 2015 sa participation aux études préalables à la remise en état de la **ligne ferroviaire du bec d'Ambès**. Permettant d'acheminer les matières dangereuses produites sur la zone industrialo-portuaire d'Ambès, cette ligne de 15 km a atteint un niveau de vétusté élevé. En raison de son rôle économique majeur, l'État a demandé à SNCF Réseau d'étudier les différentes possibilités de la régénérer. Cette opération est inscrite au Contrat de Plan État-Région 2015 / 2020 pour un montant de 14 M€.

BOOSTER L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE LOCAL

Soutenir ses filières stratégiques telles que le numérique est demeuré une volonté forte de la Métropole bordelaise tandis que débutaient, dans le quartier Euratlantique, les travaux d'une **Cité Numérique** déjà considérée comme le bâtiment totem du secteur avant son ouverture en 2017. Labellisée « **French Tech** » en novembre 2014, Bordeaux Métropole a déployé en 2015 le panel d'outils mis à sa disposition pour jouer les accélérateurs de startups. Au bilan de l'année : fédération et animation des initiatives de

l'écosystème bordelais, accélération des bourses French Tech en partenariat avec BPI France, lancement de la commercialisation du bâtiment de la Cité Numérique, émergence de deux accélérateurs sur le territoire métropolitain (33Entrepreneurs et Héméra), accélération et encouragement des partenariats entre startups et grands groupes, aide au déploiement des startups bordelaises à l'international, mais encore lancement d'un annuaire qualifié de startups ; ouverture d'un site dédié French Tech Bordeaux ; mise en place d'un plan spécifique de rapprochement entre les étudiants et les startups du territoire ; actions de formation aux dispositifs fiscaux de l'État ou renforcement du recrutement pour le Pass French Tech.

DYNAMISER LES SITES UNIVERSITAIRES

Bordeaux Métropole a renforcé, en 2015, son soutien au dynamisme de l'enseignement supérieur et de la recherche, considéré comme un atout majeur de l'attractivité économique et du rayonnement international. À côté de l'**opération Bordeaux Campus**, vaste projet de 538 M€ estimés, enclenché en 2008 et pour lequel elle a déjà conventionné 54,6 M€, la Métropole s'est préparée à la prise de sa nouvelle compétence transférée concernant le « **soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche** ». Elle a affirmé, dans ce cadre, trois objectifs essentiels : le développement d'un campus attractif intégré à la ville ; la facilitation des rencontres entre recherche et entreprises et la diffusion des connaissances au bénéfice des compétences de la Métropole.

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Souhaitant promouvoir l'économie sociale et solidaire, encourager les projets innovants d'un point de vue économique, social, environnemental et culturel, faciliter les expérimentations reproductibles et accompagner le dynamisme et la créativité du secteur de l'ESS (économie sociale et solidaire), Bordeaux Métropole a organisé pour la septième année consécutive le prix « **Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire** ». Ont ainsi été primés en novembre, un projet de supermarché coopératif et participatif (association Supercoop), un système de revalorisation des déchets organiques des cafés (Les Détritvores) et des actions d'éducation à la gestion budgétaire personnelle en faveur des 16-25 ans (L'Atelier budgétaire).



ÉCONOMIE

PROMOUVOIR LA MÉTROPOLE À L'INTERNATIONAL

Bordeaux Métropole participe chaque année à la promotion de son territoire sur la scène internationale en consolidant ses **coopérations avec plusieurs métropoles** ou villes à travers le monde, et en mobilisant l'écosystème local et national. Les 5 priorités géographiques définies (état du Guanajuato / zone métropolitaine de Léon au Mexique, état du Tèlangana / Hyderabad en Inde, Afrique francophone, et Bilbao en Espagne) ont vu notamment la signature d'**accords cadres** avec les états du Tèlanga en Inde et du Guanajuato au Mexique autour du développement économique ou urbain, de la nature et l'environnement ou de l'art et la culture.

Bordeaux Métropole a accueilli 23 délégations étrangères en 2015 (332 personnes) en provenance d'Europe, d'Asie, des Amériques, d'Afrique, et du Moyen Orient ; elle s'est engagée dans des **actions de valorisation** métropolitaine (MIPIM et Congrès mondial ITS) ; elle a valorisé son savoir-faire à l'étranger avec 7 missions d'experts autour de thématiques variées (aéronautique-défense, développement durable, art dans la ville...). Elle a, enfin, assuré le suivi des projets « solidarité eau » du dispositif Oudin-Santini initié en 2013.

CHIFFRES CLÉS

+10 000

emplois à l'horizon 2030 pour l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux-Aéroport

23

délégations étrangères reçues en 2015

3,95 M€

d'aides directes aux entreprises

402 500€

de subventions aux acteurs de l'économie sociale et solidaire



Soutenir le logement social, élaborer des projets urbains et des documents cadres, capter les financements européens, construire, aménager, réhabiliter, rénover, multiplier les offres de logement pour tous en maîtrisant l'étalement urbain, prévoir et inventer la Métropole de demain... Bordeaux Métropole a continué, en 2015, à servir son ambitieux programme d'habitat et d'urbanisme. L'enjeu ? Améliorer les conditions de logement de sa population et accueillir au mieux les 230 000 habitants supplémentaires escomptés en 2030, le tout en préservant les équilibres locaux et la qualité du cadre de vie existants.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- La Métropole autorise la cession de près de 5 000 m² à Bassens qui accueillera l'un des premiers îlots témoins de l'opération « 50 000 logements ».

- Le Conseil émet un avis favorable à la création de la ZAC Garonne Eiffel.

FÉVRIER

- Le Conseil valide un plan d'action « spécial » copropriétés fragiles et dégradées construites avant 1990.

- La Métropole propose d'accompagner les bailleurs sociaux dans leur programme de réhabilitation des résidences les plus anciennes.

- Le Conseil approuve le bilan de la concertation de la ZAC des Quais à Floirac.

MARS

- Vote du règlement d'intervention sur la réhabilitation du parc public.

JUIN

- Vote du contrat de ville 2015-2020 de la Métropole, qui donnera également lieu à des conventions territoriales avec les communes.

JUILLET

- La Métropole arrête son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) co-construit avec les 28 communes.

- Les premières Assises de la qualité urbaine se tiennent au Rocher de Palmer à Cenon.

- Lancement du débat sur les orientations du nouveau Règlement de publicité intercommunal (RIPi).

SEPTEMBRE

- Signature d'un avenant à la convention entre Aquitanis et Bordeaux Métropole sur la période 2011-2016.

- Une trentaine de biens est susceptible d'être réservée à l'accueil des réfugiés sur le territoire de la Métropole.

- Le bilan du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2007-2014 est validé.

OCTOBRE

- Organisation des 2^e Rencontres de l'Aménagement Durable.

- La Métropole obtient une enveloppe de 121 000 € du Département pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Le dispositif prêt à taux zéro est élargi aux célibataires. 715 000 € de prêt immobilier à taux zéro ont été déclenchés depuis la création du dispositif en 2013.

DÉCEMBRE

- Lancement de la 1^{ère} opération neuve d'hébergement mixte à Bordeaux (pôle social Alfred Daney).

UNE STRATÉGIE URBAINE INTÉGRÉE

Désormais pilote de la politique de la ville et des dispositifs contractuels, Bordeaux Métropole s'est dotée en 2015 d'une stratégie urbaine intégrée qui lui permet de candidater aux fonds européens gérés par la Région Aquitaine. Les projets des 21 quartiers « Politique de la ville » recensés sur le périmètre de la Métropole sont naturellement éligibles à des **financements européens**. La stratégie urbaine, élaborée en partenariat avec les 14 communes concernées, et encadrée par un **Contrat de ville métropolitain** s'appuie sur quatre grands axes : développement de la cohésion sociale et du vivre ensemble, soutien au développement économique et à l'emploi, amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants, et réintroduction des valeurs républicaines et de la citoyenneté.

DÉVELOPPEMENT ET RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL

L'extension et l'amélioration du logement social sont restés de fortes préoccupations de Bordeaux Métropole en 2015. Via la délégation des **aides à la pierre**, d'abord, la Métropole a continué de piloter la production de logements locatifs sociaux sur son territoire. Sur la période 2015-2017, les projections des opérateurs témoignent d'objectifs ambitieux : plus de 11 500 agréments ont été demandés sur la période, dont près de 5 750 en 2015 (pour 3 958 logements sociaux agréés en 2014).

S'il marque un léger recul par rapport à 2014, le **locatif social** reste dynamique en 2015. Après des années 2013 et 2014 exceptionnelles qui ont contribué au financement d'importantes structures, les chiffres se révèlent conformes aux objectifs fixés par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les agréments 2015 sont dévolus à plus de 75 % à des communes déficitaires, ce qui constitue un motif fort de satisfaction pour la Métropole.

Par ailleurs, dans un but d'amélioration, Bordeaux Métropole a décidé en 2015 de favoriser la **transition énergétique** dans le parc social en accompagnant les bailleurs sociaux dans leur programme de réhabilitation des résidences les plus anciennes. Il s'agit notamment d'inciter à l'amélioration de la qualité thermique des logements via une participation de la collectivité plafonnée à 3 000 € par logement, éventuellement majorée d'une prime de 1 000 € pour les opérations les plus lourdes. Cela devrait permettre d'accompagner la réhabilitation de 350 à 500 logements par an, pour un effort global d'1 M€. Cumulé à la capacité d'intervention des bailleurs sociaux, ce dispositif d'aide concernant le parc de logements construit dans les années

1960 à 1980 devrait permettre la réhabilitation de 2 000 à 2 500 logements sociaux par an (3 à 4 % du parc concerné). À noter également le lancement en novembre 2015 de l'OPAH copropriété de La Boétie à Lormont. L'objectif est d'accompagner la requalification d'une résidence de 36 logements très dégradée.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PLU

Bordeaux Métropole a arrêté en juillet 2015 son projet de Plan Local d'Urbanisme. Lancée en 2010, la révision du PLU a ainsi franchi une nouvelle étape avec ce **projet co-construit** avec les différents partenaires concernés, dont surtout les 28 communes de la Métropole. Soumis à ces dernières, aux personnes publiques associées et à différents partenaires (autorités environnementales, notamment), le projet fera encore l'objet d'une enquête publique. Opposable fin 2016, cette nouvelle version 3.1 du PLU agrègera les questions traitées par le Plan Local d'Urbanisme, le Programme Local de l'Habitat et le Plan de Déplacements Urbains. Il innove dans la manière de mettre en œuvre les **projets d'urbanisme** sur le territoire. Marqué par trois axes forts, il aspire à stabiliser l'empreinte urbanisée en « sanctuarisant » plus de 50 % des espaces dans leur vocation naturelle, forestière et agricole ; à se donner les outils et moyens de produire plus de 7 000 nouveaux logements par an ; et à se faire, enfin, plus simple et moins normatif, dans l'idée de tendre vers un urbanisme de projets mieux partagés, s'inspirant des situations urbaines locales.

DES PROJETS URBAINS EN MARCHÉ

Les projets d'aménagement urbain ont confirmé leur dynamisme en 2015. La Métropole a, dès le mois de janvier, donné son avis favorable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Garonne Eiffel. Située plaine rive droite, en partie sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique, la future **ZAC Garonne Eiffel** s'étend sur 128 ha, à cheval sur Bordeaux et Floirac. Le projet prévoit la création de 966 000 m² de surface de plancher : 700 000 m² de logements, près de 150 000 m² de bureaux, 27 000 m² de locaux d'activités, 20 000 m² de commerces, 15 000 m² d'hôtels et 56 000 m² d'équipements collectifs. Il prévoit également le développement d'un important programme de rénovation des espaces publics : requalification du quai Deschamps et du quai de la Souys en boulevard urbain, réaménagement du boulevard Joliot Curie, reconfiguration de la tête de pont Saint-Jean en belvédère, aménagement des accès du passage souterrain Tregey... Un protocole cadre précise les modalités de financement des différents équipements et services de ce quartier.

En février, le Conseil de Bordeaux Métropole a par ailleurs approuvé le bilan de la concertation dédiée au projet de **ZAC des Quais à Floirac** et donné un avis favorable à la modification du projet liée à l'intégration de l'opération dans l'OIN Bordeaux Euratlantique et le projet de pont Jean-Jacques-Bosc. Parmi les évolutions notables, la révision à la hausse de la production de logements (1 600 au total, dont 240 PLUS*, 560 en accession aidée, 800 en accession libre). La réalisation de la grande salle de spectacle est également intégrée dans ce nouveau dossier, de même que l'aménagement d'un parvis et la construction d'un gymnase de près de 2 000 m².

En juillet, la Métropole a encore validé l'ouverture d'une concertation pour les projets urbains des secteurs **Chemin Long / Mérignac Soleil à Mérignac et Chappement à**

Pessac. Issu de la démarche « 50 000 logements », le projet d'aménagement mérignacais s'inscrit dans une dynamique de renouvellement urbain et de densification, dans le contexte du prolongement d'un Transport en Commun en Site Propre vers l'aéroport (TCSP).

Le Conseil de Bordeaux Métropole a enfin acté, en septembre, la création de la ZAC route de Toulouse, à cheval sur les communes de Bègles et Villenave-d'Ornon (1 300 logements et 8 300 m² de commerces et activités). Il a validé la création de la ZAC Carès Cantinolle à Eysines qui s'inscrit dans la démarche « 50 000 logements » (750 logements et 3 000 m² de commerces et activités). Il a enfin approuvé la création d'un périmètre de prise en considération à l'échelle du **centre d'Artigues-près-Bordeaux**.

*PLUS : Prêt locatif à usage social





CHIFFRES CLÉS

600 000€

par an pour le plan d'action
« spécial » copropriétés fragiles
et dégradées construites avant 1990.

3 270

logements sociaux agréés en 2015.

371 000 m²

de foncier acquis en 2015.

FAITS MARQUANTS



Sensible dans le contexte d'expansion auquel aspire la Métropole, la gestion des déplacements s'est illustrée en 2015 par un programme ambitieux d'actions en faveur de toutes les mobilités. Progressant au même rythme que ces dernières années, la fréquentation du réseau de transport en commun a pour la première fois dépassé les 130 millions de voyages en 2015. Si elle veut honorer les objectifs de son Plan Climat, Bordeaux Métropole devra augmenter de 30 % les voyages quotidiens en transports collectifs (tram et bus) d'ici à 2025, pour atteindre 415 000 voyages par jour. Tout en continuant de porter l'amélioration et l'extension de son réseau et de ses infrastructures, la Métropole a préparé en 2015 une véritable stratégie globale des mobilités dans l'esprit du Grenelle des mobilités.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Extension des lignes A et C en direction d'Eysines-Le Haillan et Bordeaux-Lac.

FÉVRIER

- Signature de la charte des mobilités en faveur d'une mobilité fluide, raisonnée et régulée.

MARS

- Prolongement de la ligne C du tramway jusqu'à la station Lycée Vaclav Havel à Bègles.

- Lancement de la concertation « Desserte aéroport ».

MAI

- Inauguration des nouvelles navettes électriques du réseau Tbc dans le centre de Bordeaux.

JUIN

- Bouclage des études d'avant-projet du pont Jean-Jacques Bosc.

- Lancement de la concertation pour une ligne à haut niveau de service entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc.

- Prolongement de la ligne B jusqu'à la station France Alouette à Pessac.

JUILLET

- Jugement d'appel favorable à la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne D du tramway et de l'extension de la ligne C vers Blanquefort (ancien tram-train du Médoc) par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

- Démarrage des travaux de requalification de la rue Lucien Faure.

- Mise à 2 x 3 voies de la rocade entre les échangeurs 13 et 15.

SEPTEMBRE

- Mise en place des terminus partiels du tramway.

- Le bilan de la concertation préalable à la requalification de la place Gambetta à Bordeaux est approuvé.

OCTOBRE

- Bordeaux Métropole accueille le 22^e Congrès mondial des systèmes et services de transports intelligents (ITS).

- Bordeaux Métropole lance une application mobile « Bordeaux Métro Vélo » pour faciliter la pratique du vélo.

NOVEMBRE

- Validation des grands axes du Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) pour une stratégie globale de mobilité.

- Premières réunions publiques de présentation des travaux de la ligne D du tramway.

UNE STRATÉGIE POUR LA MOBILITÉ

Bordeaux Métropole a travaillé tout au long de 2015 à l'élaboration du **Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM)** prévu pour être voté en janvier 2016. Son double objectif stratégique : poursuivre le développement d'un réseau de lignes de transport en commun à très haute efficacité en évitant le passage systématique par le centre-ville de Bordeaux et améliorer encore le maillage du territoire. Pour ce faire, le Schéma directeur prévoit une nouvelle **extension du réseau de tramway** via notamment la ligne D (dont le prolongement vers Saint-Médard-en-Jalles est à l'étude). 2015 a également amorcé plusieurs réflexions sur la mobilité de demain : lancement des concertations sur l'amélioration de la **desserte de la zone aéroportuaire de Bordeaux-Mérignac** et sur la ligne à haut niveau de service entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc, réflexions sur une liaison Bassens-Campus ainsi que sur une ligne Gradignan-Talence-Bordeaux-Cenon par les boulevards et une liaison entre les ponts Jacques-Chaban-Delmas et Jean-Jacques-Bosc. Serait enfin à l'étude dans le SDODM, une ligne de bus ceinturant l'agglomération au-delà de la rocade. La Métropole collabore d'autre part avec la Région pour améliorer la desserte de son territoire grâce au réseau ferroviaire (voie ferrée de ceinture, desserte de la rive droite, liaison vers Arcachon). En complément de ce schéma directeur, la Métropole prévoit de mettre en place un **plan d'action global** visant à agir sur toute la palette des déplacements sur son territoire : renforcement de l'efficacité des transports en commun, achèvement de la mise à 2 x 3 voies de la rocade, suppression de carrefours à feux, promotion du covoiturage, de l'autopartage, des déplacements électriques, de la marche à pied et du vélo, coordination de la politique de stationnement avec l'ensemble des communes.

RÉSEAU EN VOIE D'EXTENSION

Conformément aux prévisions de sa 3^e phase, le réseau du tramway a continué à s'étendre en 2015. Inaugurée en mars, l'extension de la **ligne C jusqu'à Bègles Terre Sud** a ajouté 3,7 km et 6 nouvelles stations entre Bègles Terres-Neuves et Bègles Terre-Sud, deux secteurs en plein renouveau urbain. L'extension de la **ligne B vers Pessac Alouette** a été mise en service en juin : 3,5 km supplémentaires et 5 nouvelles stations. L'année 2015 a, par ailleurs, été une année forte pour la **ligne D** puisque, le 21 juillet, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a réhabilité l'utilité publique -annulée par le Tribunal Administratif en 2014- de la ligne D et de l'extension de la ligne C vers Blanquefort (ancien tram-train du Médoc). Une première série de réunions publiques a eu lieu en novembre pour présenter les grandes étapes du

chantier. La mise en service de la ligne D (9,8 km entre la place des Quinconces à Bordeaux et le lieu-dit Cantinolle à Eysines) est prévue à l'horizon 2019.

La décision de justice a relancé également les travaux d'**extension de la ligne C du tramway vers Blanquefort** (anciennement nommé « tram-train du Médoc ») pour une mise en service prévue fin 2016. Une convention avec la SNCF prévoit le financement (2,8 M€ HT) des études et des travaux d'adaptation des passages à niveaux de la ligne ferroviaire Bordeaux-Pointe de Grave.

En parallèle à ce programme d'extension, la Métropole a également œuvré à l'amélioration des fréquences de passage sur les tronçons de ligne les plus fréquentés du tramway via la multiplication des **terminus partiels** désormais au nombre de six sur le réseau.

BUS À LA POINTE

Tout en tenant ses engagements de libérer la place Gambetta en allégeant de 40 % l'occupation des bus via la mise en service du **terminus République**, la Métropole a poursuivi, en 2015 sa voie vers la modernisation des trajets en bus. Dotée de 25 nouveaux **bus au Gaz Naturel équipés de racks** pour les bagages, une nouvelle ligne (Lianes 1+) a amélioré la liaison entre la gare Saint-Jean et l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. En parallèle, les **navettes électriques** en circulation dans le centre-ville ont été renouvelées. Pouvant atteindre 40 km/h, elles ont une autonomie d'environ 140 km et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) a par ailleurs continué à être déployé avec la pose de la 150^e borne d'information voyageurs en 2015.

Le Conseil de Bordeaux Métropole a enfin lancé en 2015 la concertation pour une ligne de **Bus à haut niveau de service** (BHNS) Bordeaux-Saint-Aubin de Médoc. Cette future ligne de transports en commun, dont la mise en service est prévue à l'horizon 2019, doit permettre de desservir Caudéran, Eysines, Le Haillan, Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles et Saint-Aubin de Médoc pour un coût prévisionnel d'investissement d'environ 100 M€. Le BHNS se distingue du bus classique par ses infrastructures (plateformes de circulation réservées, priorité aux feux...), son matériel (grande capacité de transport, meilleur confort...), sa fréquence de circulation élevée et son coût moindre (5 fois moins cher que le tramway).

CÔTÉ AUTOS

Faciliter la circulation automobile tout en incitant à l'usage des modes alternatifs a été l'un des objectifs de la Métropole en 2015. Sur le plan des infrastructures, l'année a été marquée par la **mise à 2 x 3 voies de la rocade** entre les

échangeurs 13 et 15 à Pessac, puis jusqu'à l'échangeur 12 à Mérignac. Montant total du chantier : 37 M€ (dont 75 % de l'État et 25 % de Bordeaux Métropole, soit plus de 9 M€). La Métropole s'est, en outre, engagée dans une **réduction des carrefours à feux** sur son territoire via une étude au cas par cas des 930 carrefours à feux existants.

Dans le cadre de la métropolisation, Bordeaux Métropole s'est, par ailleurs, vu transférer la gestion de trois **parcs de stationnement** bordelais (allées de Chartres, cours Victor Hugo et cours Alsace-Lorraine).

INTERMODALITÉ ET MODES DOUX

Parcs-relais, pôles d'échange... La Métropole a de nouveau enregistré, en 2015 une augmentation importante de l'offre de **stationnement en parc-relais** avec la mise en œuvre de la 3^e phase du tramway et l'ouverture de 4 nouveaux parcs-relais : + 17 %, pour un nouveau total

de 5 355 places. Malgré cela, 7 des 18 parcs-relais de la Métropole se révèlent régulièrement saturés. Soucieuse de promouvoir l'intermodalité, Bordeaux Métropole a par ailleurs acté en septembre une concertation sur l'aménagement du **pôle d'échange** de Pessac Alouette. La Métropole a également poursuivi en 2015 son soutien à la mobilité alternative : développement de l'**autopartage** sur le territoire via son aide aux services BlueCub et Citiz. Bordeaux Métropole vise l'objectif de 40 % de déplacements en modes doux à l'horizon 2020 : 25 % grâce à la **marche à pied** et 15 % à **vélo**. En 2015, 11 nouvelles stations V³ (vélos en libre service) ont été créées, portant à 160 le nombre total de stations. 1 800 vélos permettent d'assurer 2,4 millions de déplacements chaque année. Bordeaux Métropole a participé en juin à la conférence mondiale Vélo-City et a lancé une nouvelle application mobile « **Bordeaux Métro Vélo** » pour faciliter la pratique du vélo sur le territoire. Une actualisation du Plan Vélo et l'adoption d'un Plan Piéton sont programmées pour 2016.

ET UNE TOUCHE D'ART !

Bordeaux Métropole a continué de porter en 2015 l'important programme de commande publique artistique engagé avec la construction du tramway et poursuivi autour du fleuve avec la commande Garonne. L'année 2015 a été marquée par l'inauguration de l'œuvre de Pascal Convert *Commence alors la grande lumière du Sud-ouest* sur le garde-corps du pont de Birambits à Bègles, la réalisation de *Une vie mineure*, fiction cinématographique de l'artiste marocain Simohammed Fettaka, inspirée du séjour du poète allemand Friedrich Hölderlin à Bordeaux en 1802, enfin la décision de réaliser deux nouvelles œuvres : *Traversée* de Cécile Beau et Nicolas Montgermont, sur la station de tramway Gare de Blanquefort et l'œuvre en triptyque de l'artiste Suzanne Treister, inspirée des idées de Jacques Ellul.

668 COMMENCE ALORS LA GRANDE LUMIÈRE DU SUD-OUEST.

● CHIFFRES CLÉS

● **11** nouvelles stations
et 7,2 km de tramway supplémentaires

● **283**
bus alimentés au gaz, 79 bus diesel et 30 bus
hybrides

● **1 600 km**
de voirie aménagés pour les cyclistes en 2015

● **11** nouvelles stations V³

● **+ 30%**
de fréquentation pour les Bat³, service de
navettes fluviales





Connaissance et préservation de la biodiversité, sensibilisation, prévention et gestion des risques et des nuisances naturels, technologiques ou environnementaux ; distribution, gestion et assainissement de l'eau ; valorisation du patrimoine naturel ; traitement et réduction des déchets ; accompagnement de l'agriculture urbaine ; engagements en faveur du développement durable... 2015 a de nouveau révélé la multiplicité des facettes d'un environnement considéré par Bordeaux Métropole comme un élément prioritaire de la haute qualité de vie qu'elle vise.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Bordeaux Métropole organise la 16^e édition des Assises Nationales de l'Énergie.

FÉVRIER

- Bordeaux est élue « Best european destination 2015 ».

- Le dispositif « Chèque eau » est assoupli et le rôle des CCAS renforcé.

AVRIL

- L'extension de l'unité de traitement des eaux usées de la station Louis Fargue est inaugurée.

- Bordeaux Métropole est récompensée par un CUBE d'or pour ses actions concrètes sur le terrain des économies d'énergie.

- La première édition du Marathon de Bordeaux Métropole réunit 19 500 coureurs.

MAI

- Le Plan déchets pour la période 2016-2020 est voté.

- L'opération « des poules pour réduire ses déchets » est lancée à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable.

- Inauguration du Nouveau Stade pouvant accueillir 42 115 places.

JUIN

- La 4^e édition de l'Été Métropolitain s'ouvre le 27 juin.

JUILLET

- L'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole est créé.

AOÛT

- Bordeaux Métropole lance deux appels à projets visant à développer le compostage collectif sur le territoire métropolitain.

SEPTEMBRE

- Bordeaux Métropole est lauréate de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans ».

- Le Refuge périurbain « La Nuit Américaine » est officiellement inauguré à Bassens.

- Bordeaux Métropole est distinguée dans le plan d'amélioration de la collecte mis en place par l'éco organisme Eco emballages.

NOVEMBRE

- Une nouvelle édition du défi des « Familles à énergie positive » est lancée.

DÉCEMBRE

- Bordeaux Métropole participe activement à la COP21.

LA MÉTROPOLE SOIGNE SON EAU

Distribuer l'eau potable et industrielle nécessaire à ses administrés, assurer le service d'assainissement collectif et non collectif (SPANC), mais aussi gérer et entretenir les ruisseaux et milieux aquatiques de son territoire..., sont demeurés en 2015 les objectifs principaux de Bordeaux Métropole en matière d'eau.

Dans un contexte climatique particulier, marqué par une **pluviométrie exceptionnellement faible** (614 mm, contre une moyenne de 907,1 mm pour les trente dernières années) le service public de L'Eau Bordeaux Métropole a vu la consommation d'eau potable augmenter de 2,68%.

L'année 2015 a connu le lancement ou la finalisation de plusieurs études importantes : études consécutives à l'orage exceptionnel du 26 juillet 2013 (bassins versants de Bordeaux Sud, de l'Ars, du Gua) ; étude hydraulique du bassin versant de Chambéry Est à Villenave-d'Ornon ; grande étude hydraulique du Peugue. À noter également le lancement du **programme Regard sur la recherche de micro-polluants**. Il s'agit d'un projet national de recherche agréé par le ministère de l'Environnement et financé par l'Onema et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

2015 a, par ailleurs, vu la réalisation des **travaux d'équipement en assainissement eaux usées** du cours Lucien Faure à Bordeaux (7,8 M€ TTC) qui permettront d'acheminer les eaux usées du secteur de Brazza ; la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre de la traversée sous-fluviale étant finalisée.

Bordeaux Métropole a encore équipé son réseau d'assainissement de **29 points de mesures supplémentaires**, conformément aux obligations réglementaires (1,5 M€).

44 opérations de renouvellement de réseaux d'eaux usées ou unitaires ont été lancées en 2015 pour un montant de 10 M€. Il s'agit du plus important programme de renouvellement des réseaux historiquement réalisé sur le territoire.

Enfin, 2015 a vu le lancement des travaux d'extension et de **modernisation de la station d'épuration d'Ambès** (14 mois de travaux pour un montant de 3 M€). Une **biostation expérimentale** a été construite sur le site de la station d'épuration de Clos de Hilde à Bègles (investissement 750 000 € TTC).

PRÉVENIR LES RISQUES INONDATIONS

Sur le plan des **inondations**, les actions de Bordeaux Métropole sont intégrées au PAPI, Programme d'Actions de Prévention des Inondations 2016-2020 de l'Estuaire de la Gironde, porté par le Smiddest (Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde). Elles s'articulent autour de deux axes principaux : actions de prévention (sensibilisation, préparation à la gestion de crise, amélioration de la prévision et de l'alerte, réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, réflexions à long terme sur l'intégration du réchauffement climatique...) et travaux de confortement des digues à hauteur constante et de restauration du réseau de ressuyage des marais. À noter également que le PAPI a été labellisé en novembre par la Commission mixte inondation.

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

En lien avec la compétence « **actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager** », nouvellement acquise par la Métropole au 1^{er} janvier 2015, un état des lieux a été mené, en concertation avec les communes. Des domaines communs, nécessitant une approche globale, partagée et transversale, ont été identifiés : la sensibilisation du grand public aux enjeux et aux espaces de nature (communaux ou métropolitains) ou encore les itinéraires de découverte de la nature (Boucle Verte et boucles locales).

Par ailleurs, la Métropole a poursuivi, en 2015, ses actions visant à une meilleure connaissance de son territoire naturel. Dans le cadre du projet des **55 000 hectares pour la nature**, l'année a été consacrée à la finalisation du guide zones humides, à l'inscription des expérimentations sur les sites pilotes dans les contrats de co-développement, au démarrage d'un document de synthèse des livrables, et à la préfiguration d'une plateforme numérique participative d'initiatives citoyennes.

Dans le même temps, s'est achevée l'étude de réalisation de **l'Atlas de la Biodiversité**. Elle a permis d'identifier 551 espèces de faune et 1 285 espèces de flore sur le territoire métropolitain, dont 64 très sensibles devant faire l'objet d'une attention toute particulière. L'étude a désigné de grandes zones à enjeux écologiques forts qu'il s'agira de préserver.

TRAITER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

2015 a été marquée par des dispositions législatives importantes dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets et plus globalement de l'économie circulaire. Différentes actions ont été mises en place via le **Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)**, le Plan déchets et le Plan d'amélioration de la collecte du verre pour adapter la gestion opérationnelle des déchets et atteindre les objectifs ambitieux visés par la Métropole pour les années à venir. L'enjeu majeur est la maîtrise des quantités de déchets produits dans un contexte de forte croissance démographique. Pour répondre à ces objectifs, 21 actions ont été identifiées qui devront être mises en œuvre à l'horizon de 10 à 15 ans.

En matière **d'organisation du service public de collecte des déchets ménagers**, on retiendra l'amorce du **projet Indo** (informatisation des données de collecte), entré en phase pré-opérationnelle de tests avant un déploiement généralisé programmé pour 2016, 2017 et 2018. De nouveaux **locaux de pré-collecte** ont par ailleurs été aménagés, en vue de l'amélioration de la collecte de l'hyper-centre de Bordeaux, où le plan de collecte a été modifié après une période expérimentale, et où s'est poursuivie la densification des **points de collecte de verre**.

Sur le plan des installations, plusieurs **centres de recyclage** ont fait l'objet de travaux ou réaménagements parmi lesquels Bordeaux Surcouf, Eysines et Bègles. En parallèle à la collecte et au traitement des déchets, Bordeaux Métropole a poursuivi sa politique de réduction des déchets via plusieurs axes : **le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)** a abouti, grâce au partenariat avec 12 communes, à la distribution de 2 400 composteurs individuels qui ont porté à 14 000 le nombre total de composteurs installés sur l'agglomération ;

la Métropole a accompagné, dans le même élan, les habitants de sept résidences d'habitat collectif pratiquant le **compostage partagé** ; à titre expérimental, enfin, 173 foyers de l'agglomération ont adopté des poules.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE REPENSÉ

Vingt ans après la conférence de Rio et au lendemain de la COP21, les enjeux du développement durable restent sensibles à toutes les échelles. Face à des défis toujours plus complexes à relever, Bordeaux Métropole est consciente de la nécessité de renforcer la dynamique impulsée par l'adoption concomitante, en 2011, de son Agenda 21 et de son Plan Climat Énergie Territorial. La **révision de sa politique de développement durable** doit permettre d'intégrer les objectifs du projet de mandature, l'évolution de ses nouvelles compétences -notamment en matière d'énergie- et de répondre enfin aux obligations issues de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte. En préalable à la validation d'un **Plan d'action de développement durable** (prévue pour la fin 2016), 2015 a été consacrée à l'analyse du bilan des actions menées jusqu'à présent et à la définition des grands axes du plan à co-construire avec les acteurs du territoire.

À l'issue de cette phase, une nouvelle **stratégie « Haute Qualité de Vie »** intégrant les enjeux de la transition écologique, énergétique et du développement durable a été proposée avec trois objectifs stratégiques principaux : accélérer la **transition énergétique** du territoire pour devenir une des premières métropoles à énergie positive à l'horizon 2050 ; protéger et mieux valoriser les **50 % d'espaces naturels et agricoles** ; et instaurer une **solidarité durable** comme fondement d'un bien être partagé.



● ANIMATION DU TERRITOIRE

Élaborée à partir des richesses artistiques communales, la 4^{ème} édition de l'Été métropolitain s'est déroulée du 27 juin au 6 septembre 2015 sur les 28 communes de Bordeaux Métropole. 200 rendez-vous, à 90 % gratuits et mobilisant une cinquantaine d'opérateurs, ont été proposés au public. Par ailleurs, la compétence environnement et la nouvelle compétence tourisme de Bordeaux Métropole se sont également pleinement traduites au travers des Refuges périurbains. 7 œuvres jalonnent le territoire métropolitain, avec « La Nuit Américaine » dernier refuge inauguré en septembre à Bassens. Enfin, le portail des médiathèques continue sur sa lancée en 2015 avec l'offre de services en ligne : accès gratuit à des milliers de ressources (journaux, films, documentaires...).

● CHIFFRES CLÉS

● 1 836

espèces de faune et flore répertoriées.

● 48 000

consultations de la carte en ligne des 15 balades balisées de la Boucle Verte.

● 398 254 tonnes

de déchets ménagers et assimilés ont été collectées et traitées, en porte-à-porte ou dans les centres de recyclage en 2015. Elles ont été valorisées à 91%.

● 261 823 abonnés

au service de l'eau potable de Bordeaux Métropole contre **258 332 abonnés** en 2014, soit une augmentation de +1,35 %.



Année de naissance de la Métropole, 2015 a été riche de nouveautés du point de vue de la Gouvernance. Marquée par l'intégration des compétences transférées des communes, la métropolisation n'a pas eu d'impact majeur sur le budget, en dehors du rachat des actions Regaz. La construction de la nouvelle Métropole a généré l'adoption d'un schéma de mutualisation et la conception de plusieurs projets relatifs aux finances et à la solidarité avec les communes. Cette transformation a bénéficié de la bonne santé financière de la Métropole en 2015 qui a pu maintenir son rôle d'investisseur tout en continuant à réfléchir à l'optimisation de son fonctionnement.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Le 1^{er} janvier 2015, La Cub devient Bordeaux Métropole.
- Bordeaux Métropole passe au Protocole d'Échange Standardisé (PES), première phase de la dématérialisation totale des flux comptables.

MARS

- Le service E-Partenaire est ouvert à près de 50 entreprises - fournisseurs de la Métropole, permettant de suivre les états de traitement des demandes de paiement.

AVRIL

- En rachetant les parts détenues par les communes de la métropole, Bordeaux Métropole prend le contrôle de près de 52 % du capital et devient actionnaire majoritaire de la société d'économie mixte Regaz.

MAI

- Installation du nouveau Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole (C2D) présidé par Denis Mollat.

- Adoption du schéma de mutualisation pour la préparation de la nouvelle organisation avec la création des services communs.

- Adoption du règlement d'intervention des subventions versées aux personnes de droit privé.

JUIN

- Adoption de la nouvelle génération de contrats de développement. Près de 1 200 opérations représentant, en cumulé, près de 70 M€ d'engagements nouveaux.
- Lancement de deux saisines au C2D sur : « Avec la Métropole, quelles améliorations des services pour la population ? » et « l'Opendata, outil de citoyenneté active ? ».
- Adoption de la taxe de séjour métropolitaine qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

OCTOBRE

- Adoption d'un Pacte financier et fiscal (PFF) métropolitain, document stratégique qui régit les flux financiers entre les communes et la Métropole.
- Intervention d'Éloi Laurent dans le cadre de la Chaire Deleuze du C2D sur la thématique de la transition social-écologique.

NOVEMBRE

- Adoption par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de l'évaluation de la compensation financière du transfert des compétences communales à la Métropole (29 764 410 €) à compter du 1^{er} janvier 2016.

UNE SITUATION FINANCIÈRE MAÎTRISÉE

Avec des recettes de fonctionnement en hausse (1 027,65 M€, contre 982,52 M€ en 2014, soit +4,6 %, pour les recettes réelles), des dépenses de personnel maîtrisées (+0,55 %), des dépenses de fonctionnement en baisse (-1,9 %), un programme d'équipement en hausse de 31 M€ hors tramway et le meilleur taux d'exécution des dépenses d'investissement (63,5 %), une gestion optimisée et active de la dette (encours 804 € par habitant, en baisse de 6 € par rapport à 2014), et une augmentation de 14 % de l'épargne brute, les indicateurs confirment la bonne situation financière de la Métropole en 2015. Dans un contexte national instable et toujours peu favorable, la métropolisation a conduit à **l'adoption d'un projet d'agglomération** pour garantir une solidarité territoriale et une lisibilité des flux financiers. Le **projet de mandature** a été actualisé, un **pacte financier et fiscal** a été signé entre la Métropole et les communes membres qui ont également adopté un règlement budgétaire et financier commun. Bordeaux Métropole devient la première métropole à avoir adopté ces deux derniers documents.

Hors produits exceptionnels, cessions d'actif et reprise de provisions (45,31 M€ contre 22,77 M€ en 2014), les recettes ont progressé de 2,4 % grâce à des recettes fiscales dynamiques, et malgré la diminution continue des dotations versées par l'État (-18,12 M€ par rapport à 2014 et -25,3 M€ depuis 2013).

UNE BAISSÉ HISTORIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

659,49 M€ en 2015, contre 672,37 M€ en 2014... En diminuant de 1,9 % par rapport à l'année antérieure, les dépenses de fonctionnement (hors frais financiers) enregistrent une baisse historique, d'autant qu'elles comprennent des contributions obligatoires dont l'évolution est peu maîtrisable (contribution d'exploitation du réseau Tbc ou du SDIS...). Affecté au réseau Tbc, le 1^{er} poste de dépenses de fonctionnement est en augmentation de 2,7 % (206,15 M€ en 2015 pour 200,64 M€ en 2014). Après des hausses constantes de 3,6 % annuels en moyenne (+ 3,92 % en 2014), les charges de personnel n'augmentent que de 0,55 % (132,92 M€).

UNE DIMINUTION LIMITÉE DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE

Conformément à la délibération du 19 décembre 2014, le Conseil métropolitain a indexé **la nouvelle Dotation de solidarité métropolitaine (DSM)** sur l'évolution 2014-2015 des ressources fiscales élargies et des dotations de l'État, desquelles est déduite la part métropolitaine versée au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Bordeaux Métropole reste une des entités les plus redistributrices au sein des métropoles de plus de 200 000 habitants, s'agissant de la DSM, avec 46,09 € par habitant en 2015.

UNE AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses réelles d'investissement ont augmenté de 6,2 % en 2015 (566,60 M€ contre 533,31 M€ en 2014) en raison de l'amortissement du capital de la dette et de la hausse des immobilisations financières, avec une prise de participations dans la SAEM Regaz et des créances accordées à La Fab (54,4 M€). Si le programme d'équipement baisse de -15,7 % par rapport à 2014, passant de 460,61 M€ à 388,22 M€, en raison de la baisse des investissements du tramway (extensions A, B et C en voie d'achèvement et retard ligne D), il augmente, hors tramway, de 14,1 %, (252,95 M€ en 2015 contre 221,69 M€ en 2014).

UN DÉSIR D'EXEMPLARITÉ BORDEAUX MÉTROPOLÉ VITRINE DE LA MUTUALISATION

Bordeaux Métropole s'est placée, durant l'année 2015, en pole position dans **le processus de mutualisation des services** au plan national, tant pour le nombre de communes sur la ligne de départ (15 dans le premier cycle), que pour le volume des missions et activités susceptibles d'être « fusionnées ». Pour accompagner ce changement d'échelle significatif (les effectifs de Bordeaux Métropole étant appelés à dépasser les 5 000 agents au 1^{er} janvier 2016, contre près de 3 000 en 2015) et permettre d'encadrer le fonctionnement de ce nouvel ensemble, plusieurs documents ont été édités. **Un Guide pour une nouvelle gouvernance** a posé notamment les principes d'un « modus vivendi » commune – Métropole. Il précise que les maires conservent

une autorité fonctionnelle sur les missions confiées à la Métropole, alors que l'autorité hiérarchique des services relève de la responsabilité du président de la Métropole. La mise en place d'une **conférence territoriale des élus** à l'échelle des quatre grands territoires de la Métropole (Bordeaux, Ouest, Sud, Rive droite) a par ailleurs été entérinée. Des contrats d'engagement ont enfin été validés qui précisent le niveau de service attendu, au regard des ressources mutualisées et visent à garantir un principe de réactivité aux différentes demandes, qu'elles émanent des communes ou des usagers. Les territoires ont été renforcés (missions élargies, effectifs augmentés) via les pôles territoriaux, antennes de proximité sur le terrain.

L'année 2015 a vu une forte mobilisation des agents et directions engagés pour la mutualisation à venir : anticipation du réaménagement de 16 sites métropolitains, harmonisation des procédures de marchés publics, gestion prévisionnelle des effectifs.

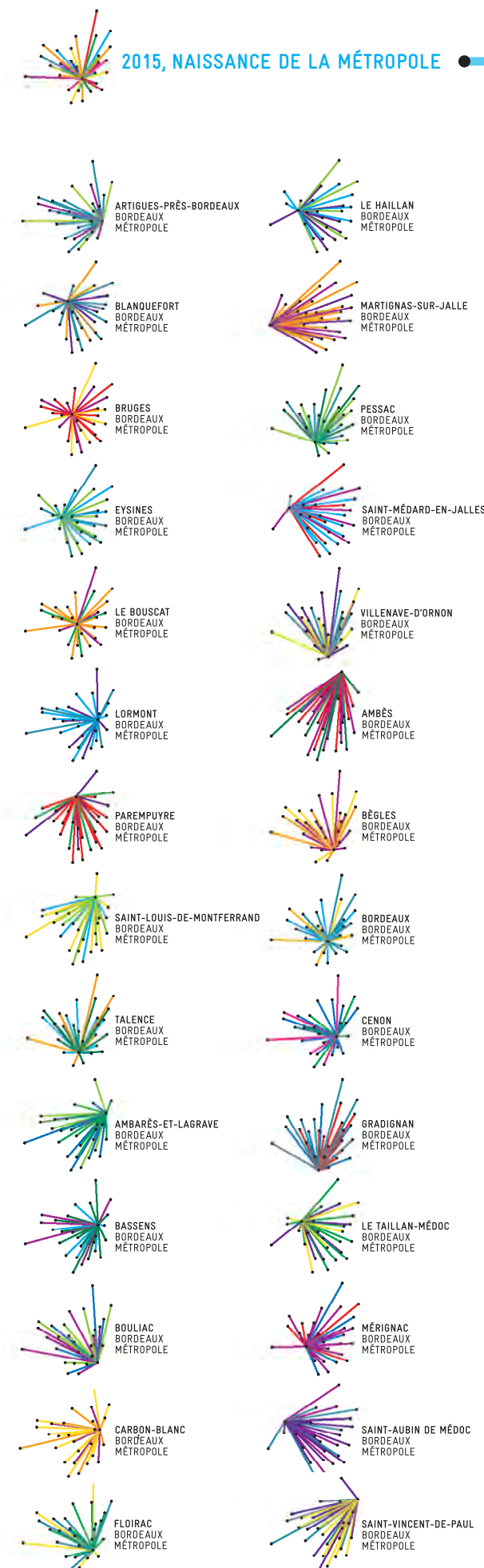
UN PLAN D'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Dans la continuité de son engagement depuis 2011 (notamment via un état des lieux de la situation comparée des représentants des deux sexes au sein de l'Établissement public) et de son adhésion, en 2014, à la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Bordeaux Métropole s'est dotée en 2015 d'un **plan d'actions pour promouvoir l'égalité des sexes** dans la vie locale.

Son but : engager encore plus concrètement Bordeaux Métropole dans la lutte contre les discriminations liées au genre, tant sur le front de l'égalité professionnelle femmes/hommes que dans un champ plus large de politiques publiques. Ce plan se décline en quatre axes et une trentaine d'actions : favoriser la mixité des emplois, aider à la conciliation des temps de vie et à la parentalité au sein de l'administration métropolitaine, encourager les initiatives ou politiques publiques qui participent de l'égalité femme/homme et prendre en compte le critère d'égalité dans les marchés publics.

RÉFLEXIONS SUR LE PROGRÈS

En parallèle à la préparation de sa mutation, la future Bordeaux Métropole, a continué, en 2015, à réfléchir à l'amélioration de la vie citoyenne. **Le Conseil de développement durable (C2D)** a notamment été saisi de deux thèmes à explorer. Le premier, intitulé « Avec la Métropole, quelles améliorations des services pour la population ? » a conduit à plusieurs propositions quant aux rôles à anticiper des acteurs publics que sont la Métropole et les communes. Le second, consacré à « L'open data, outil de citoyenneté active ? » a travaillé sur la diffusion de cette culture pour l'émergence de projets citoyens.



● COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de Bordeaux Métropole en 2015.

À retenir :

En 2015, le volume des dépenses s'élève à **1,246 milliard d'€** en mouvements réels. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à **1,415 milliard d'€** en mouvements réels.

- **1 027,65 millions d'€** de recettes de fonctionnement, hors reprise des résultats de l'exercice 2014, dont **83,68 M€** de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et **166,65 M€** de Versement Transport.
- **388,22 M€** de dépenses réelles d'équipement dont 187,35 M€ pour la *Mobilité, transports et déplacements*, 81,11 M€ pour le domaine *Cadre de vie*, 62,05 M€ pour les *Services publics urbains*, 45,7 M€ pour *l'Économie, emploi et rayonnement métropolitain* et enfin 12,01 M€ pour *l'Administration générale*.
- **659,48 M€** de dépenses réelles de fonctionnement, hors frais financiers, dont **132,91 M€** de dépenses de personnel.

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte administratif de l'année 2015 sur : rapportactivite.bordeaux-metropole.fr

● CHIFFRES CLÉS

● **139,7 M€ HT**

de marchés ont été conclus ou attribués.

● **70**

marchés ont intégré des clauses environnementales.

● **352**

demandes de financement ont été déposées (+6,7 % par rapport à 2014). 276 dossiers ont donné lieu à l'attribution de subventions. Le montant global de subventions allouées s'est élevé à 26,5 M€.

● **100 M€**

d'emprunts ont été mobilisés (contre 120 M€ en 2014), dont 50 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à un taux historiquement bas de 1,019 %.



Conception**LEBIG**

Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de Bordeaux Métropole

Conception graphique

Mathilde Hoarau

Rédaction

Carine Arribeux et la direction de la
Communication de Bordeaux Métropole

Cartographie

Bordeaux Métropole

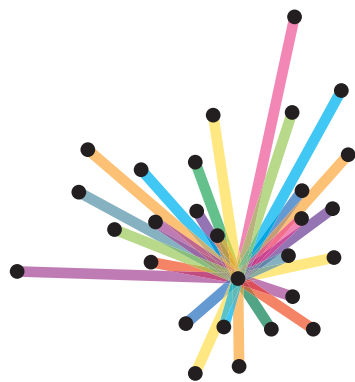
Crédits photographiques

Bordeaux Métropole, Pascal Convert,
Maitetxu Etcheverria, Christophe Goussard,
Arthur Péquin

Impression

BLF Impression sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires
août 2016



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
T 05 56 99 84 84
F 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

En 2015, la Métropole se construit et évolue sur des bases financières saines et solides

> En résumé

L'année 2015, première année d'existence de Bordeaux Métropole, est une **année de transformation**, qui voit la nouvelle Métropole se construire, étendre ses compétences, mettre en place un schéma de mutualisation, redéfinir son organisation autour de services communs mutualisés et territorialisés. Pour autant, les conséquences financières ne pourront être analysées qu'à partir de 2016.

Cette mutation intervient néanmoins sur une base solide puisque **la Métropole a conservé une santé financière saine en 2015** et son rôle d'investisseur dans un contexte économique toujours peu favorable et malgré des dotations de l'État qui ont continué de baisser.

Ainsi, les **dépenses réelles de fonctionnement**, hors frais financiers, **ont été maîtrisées et sont en baisse en 2015** (-1,9%), la **masse salariale** connaît une progression **historiquement basse** (+0,55%, contre 5% en moyenne ces 3 dernières années), le **programme d'équipement (hors tramway) repart quant à lui à la hausse (+14%)** après 3 années de baisse consécutive, **le taux d'exécution des dépenses d'investissement (63,5%) a atteint son meilleur niveau**, et **l'épargne nette progresse de 2,6%** grâce aux mesures de gestion mises en œuvre et à une gestion très active de la dette qui a bénéficié de taux records très bas.

Synthèse des résultats 2015

Hors opérations d'ordre et mouvements entre budgets :

- Recettes réelles nettes = 1 415,15 M€ (+3,1%)
- Dépenses réelles nettes = 1 246,19 M€ (+1,8%)
- Résultat brut = 315,5 M€ (-9,9%)
- Restes à réaliser (solde) = 163,3 M€ (-18,8%)
- **Résultat net = 152,18 M€ (+2,04%)**, disponible pour une affectation au BS 2016

> Les **recettes réelles** totales perçues en 2015 (1,415 Md€) sont en hausse de 3,1% par rapport à 2014, en raison d'une **augmentation des recettes de fonctionnement (+4,6%)** alors qu'elles étaient en baisse de plus de 6% entre 2014 et 2013. La fiscalité ménage (102,9 M€) augmente de 4,1% (+4,06 M€), effet conjugué de la revalorisation annuelle des bases décidées par le Parlement (+0,9%) et de l'augmentation physique des habitations taxables. De même, la fiscalité économique

(192,9 M€) augmente de 3,4% et le Versement Transport (165,2 M€) de 4,3%. Les autres recettes sont également en hausse (+11,7%), notamment les recettes du réseau Tbc (+9,1%).

> En parallèle, **les dépenses réelles** totales de l'exercice (1,246 Md€) toutes sections confondues, augmentent de 1,8%, hausse équivalente à celle constatée l'an dernier. Pour autant, **les dépenses réelles totales de fonctionnement (679,6 M€)**, incluant les frais financiers, ont diminué de -1,6% en 2015, alors qu'elles étaient en hausse sur les exercices précédents (+4,4% en 2014 avec 690,7 M€, +1,5% en 2013 et +7,5% en 2012), conséquence d'une **politique volontariste de baisse des charges de fonctionnement**, en particulier des dépenses courantes et **une stabilisation des dépenses de personnel** (hausse modérée de 0,55%).

> En revanche, les **dépenses réelles d'investissement (566,6 M€) sont en augmentation de 6,2%** par rapport à 2014 (533,3 M€), en raison notamment du rachat aux communes des actions détenues dans la société Régaz (54,4 M€).

> Concernant le programme d'équipement, **sur un total de dépenses de 388,2 M€, les investissements directs (317,4 M€) diminuent globalement (-17%)**, cette baisse concerne néanmoins les investissements du tramway (-97 M€ liés à l'impact du décalage de la ligne D) alors que **les investissements directs hors tramway repartent à la hausse (+31,26 M€)**. Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2015, **le pourcentage des crédits mandatés au titre du programme d'équipement ressort à 63,4%**, en hausse par rapport aux exercices précédents (58,6% en 2014, 63,5% en 2013, 60,9% en 2012), ce bon résultat s'expliquant en grande partie par une meilleure maîtrise des prévisions annuelles.

> Au final, **le résultat net disponible de l'exercice 2015 (152,18 M€)**, après prise en compte des restes-à-réaliser, augmente de 2% par rapport à 2014. Cette amélioration **doit cependant être relativisée, car elle s'explique par un solde des restes à réaliser en baisse de 18,8% par rapport à 2014** (163,32 M€ en 2015 contre 201,045 M€ en 2014), conséquence de la montée en puissance en 2015 des opérations gérées en **autorisation de programme (AP)** qui, même si cela ne ressort pas à la lecture des résultats budgétaires annuels, engagent notre Établissement sur plusieurs années.

> **En mobilisant 100 M€ d'emprunts en 2015,**

notre Établissement continue de bénéficier de conditions avantageuses et de taux d'intérêts bas sur des durées d'emprunt longues : taux de 1,019 % pour la 3^e et dernière tranche du prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) de 200 M€ pour la 3^e phase du tramway remboursable sur 15 ans.

> **L'encours de dette (609,76 M€)** augmente seulement de 0,7 %, il se répartit en **78,1 % de taux fixe** (contre 74,8 % en 2014) et **21,9 % de taux variable**, résultat d'une stratégie prudente et de long terme pour se préserver des hausses de taux. Sur la base de la population DGF (758 021 habitants), **l'encours de dette par habitant (804 €) baisse de 6 €.**

> Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, qui s'accroît en 2015, la diminution cumulée des dotations devrait atteindre environ -113 M€ pour la période 2014-2018, **Bordeaux Métropole a poursuivi son rôle de redistribution aux communes avec des versements directs nets à hauteur de 78 M€.** À ces versements s'ajoutent les crédits du fonds de proximité d'intérêt communal (FIC) (23,31 M€) et les opérations au titre des contrats de co-développement (CODEV) (hors fonds de concours).

> Concernant la Dotation de solidarité métropolitaine (DSM), **Bordeaux Métropole** reste l'une des entités **les plus redistributrices au sein des communautés urbaines de plus de 200 000 habitants** avec une DSM versée de 46,09 € par habitant en 2015, nettement supérieure à celle versée par le Grand Lyon (15,20 €), par Marseille (11,79 €) ou encore Lille (21,72 €).

Année de mutation pour la Métropole, dont les conséquences financières pourront être analysées à partir des comptes 2016, il importait que l'exercice 2015 stabilise et garantisse la bonne santé financière de notre Établissement pour maintenir son rôle d'investisseur, malgré une troisième année consécutive de baisse des dotations de l'État.

À ce titre, l'exécution 2015 a pleinement validé la stratégie de gestion décidée en 2014 : maîtrise forte des dépenses de personnel, baisse de 10 % sur la mandature des charges de fonctionnement courantes, baisse de 5 % des subventions de fonctionnement aux personnes privées, optimisation des recettes fiscales, généralisation des AP/CP et amélioration des taux d'exécution, gestion active de la dette, reconstitution des capacités d'endettement.

> 2015, premier exercice de la nouvelle métropole, dans un début de reprise économique, mais un climat international tendu

Bordeaux Métropole est intervenue en 2015 dans un contexte international morose, alors que les indicateurs montrent en fin d'année des signes de reprise économique.

En France, les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et la douceur des températures à l'automne ont limité la consommation des ménages, qui s'est repliée au 4^e trimestre, avec un effet négatif sur la croissance de cette fin de période.

Dans ce contexte, les performances françaises sont restées en deçà des économies avancées.

Le PIB a crû de 0,3 % au 4^e trimestre 2015, après 0,4 % au 3^e trimestre. La moyenne annuelle pour 2015 s'est établie à 1,1 %, après 0,2 % en 2014.

En 2015 le déficit public s'établit à -3,5 %, après -4,0 % en 2014. Cette légère baisse s'est accompagnée d'une augmentation la dette publique à 95,7 % du PIB après 95,3 % en 2014.

Au 4^e trimestre 2015, en France métropolitaine, le nombre de chômeurs a diminué de 47 000, après avoir augmenté de 43 000 au 3^e trimestre. Le taux de chômage métropolitain s'est ainsi établi à 10 % (10,3 % y compris DOM) de la population active fin 2015, soit 0,1 point de moins qu'au trimestre précédent; il s'est quasi stabilisé à ce niveau depuis l'été 2014.

Le Compte administratif 2015 retrace, sous l'angle comptable, les actions menées par Bordeaux Métropole au cours de cet exercice, dans les divers domaines de sa compétence, et se caractérise par :

> Un volume de recettes et de dépenses qui repart à la hausse par rapport à l'exercice précédent, avec un niveau bien supérieur au milliard d'euros

Les **recettes et dépenses réelles** culminent de nouveau à un niveau élevé, avec respectivement un accroissement de 3,05 % et 1,81 %. Il est à noter :

- Un **montant de recettes réelles** qui s'élève, **hors résultats antérieurs reportés**, à **1,415 Md€, soit l'équivalent de +41,88 M€ supplémentaires** par rapport à 2014 (1,373 Md€).

Les **recettes réelles de fonctionnement** (1 027,65 M€), qui intègrent les produits exceptionnels et les recettes de cessions, **progressent de 4,6%**, alors qu'elles étaient en baisse de 6,34 % en 2014 (982,5 M €) par rapport à 2013.

À l'inverse, **les recettes réelles d'investissement** (387,50 M€) baissent **de -0,83%** par rapport à 2014 (390,75 M€) alors qu'elles augmentaient de 1,94 % entre 2013 et 2014.

- Un **montant de dépenses réelles** qui atteint, **hors résultats antérieurs reportés**, **1,246 Md€** contre 1, 224 Md€ en 2014, soit une augmentation de +22,20 M€. Leur évolution confirme cette année encore un **ralentissement de leur progression, qui s'est fortement réduite depuis 2013** (+1,81 % cette année contre +4,84 % en 2013 et +11,47 % en 2012).

1 415 151 024,70 €

de recettes annuelles

1 246 186 988,31 €

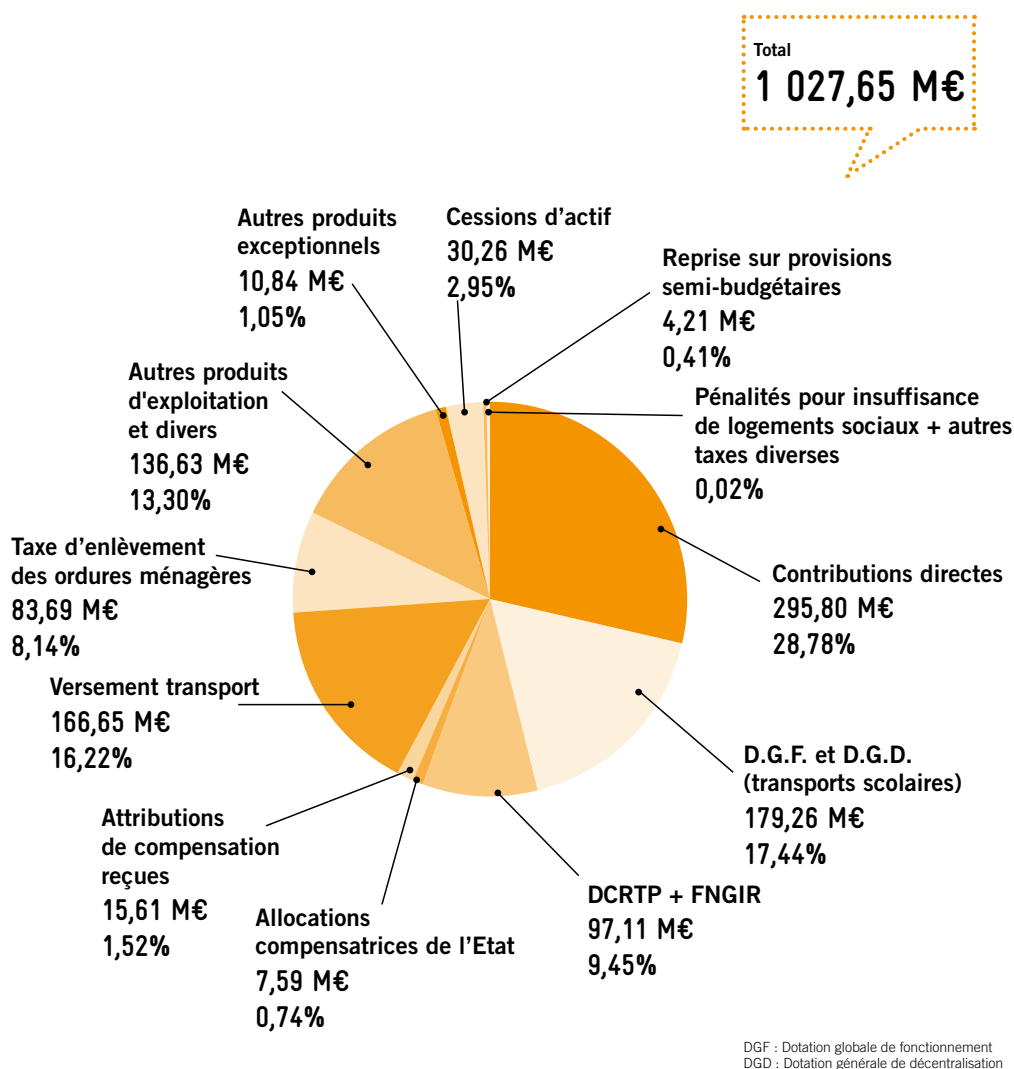
de dépenses annuelles

> Des recettes de fonctionnement globalement à la hausse malgré une baisse des dotations

Les **recettes de fonctionnement** hors excédent antérieur reporté (153,14 M€ en 2015 et 175,76 M€ en 2014), en augmentation de 4,6 %, s'élèvent à **1 027 654 032,38 €**, contre 982 521 660,13 € en 2014.

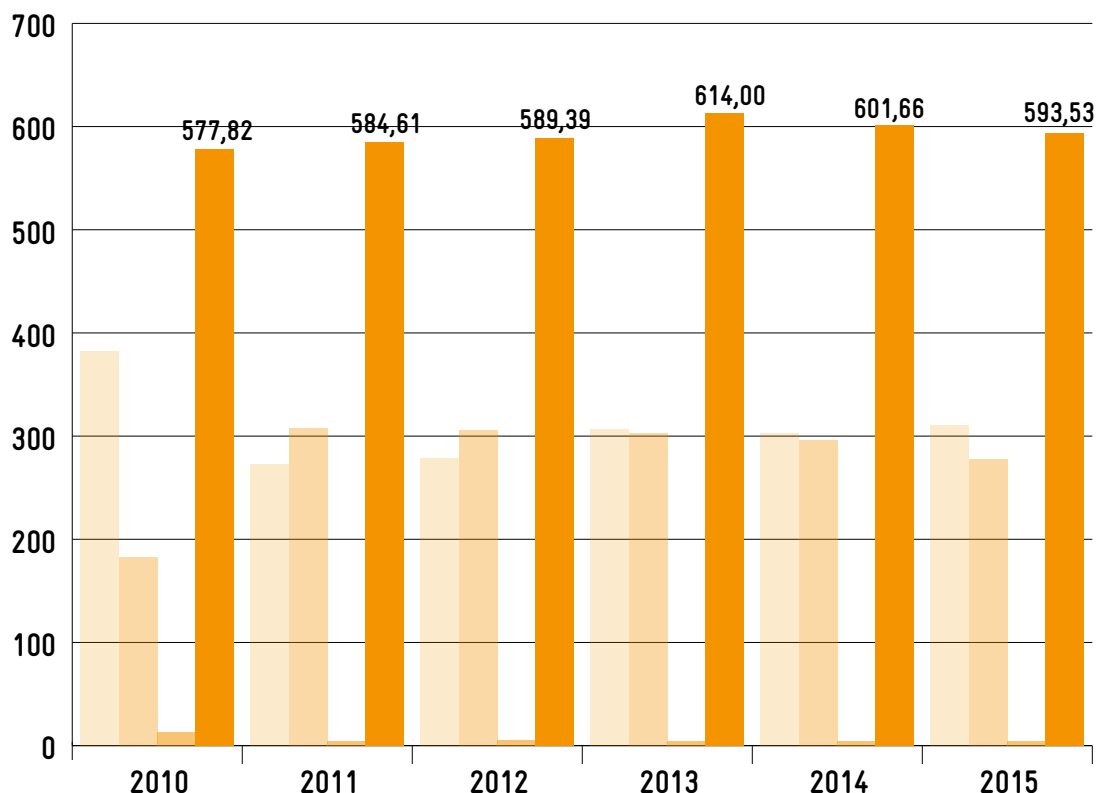
Hors produits exceptionnels, cessions d'actif et reprises de provisions (45,31 M€ en 2015 contre 22,77 M€ en 2014), **les recettes de fonctionnement augmentent de 2,4 % en 2015** grâce à des recettes fiscales dynamiques, et malgré une baisse continue des dotations versées par l'État (-18,12 M€ par rapport à 2014 et -25,3 M€ depuis 2013).

Ventilation des recettes de fonctionnement en 2015



Un produit de la fiscalité qui s'accroît mais des dotations en baisse

Les principales recettes de fonctionnement de 2010 à 2015



	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fiscalité	382 038 263,26	272 623 288,25	278 949 672,54	306 722 766,09	301 698 665,85	311 216 684,19
Dotations	183 268 013,00	307 775 790,00	305 847 283,00	302 881 015,04	295 709 321,00	277 592 067,00
Autres attributions et participations	12 514 607,00	4 208 661,00	4 591 194,00	4 394 219,00	4 251 886,00	4 716 793,00
TOTAL	577 820 883,26	584 607 739,25	589 388 149,54	613 998 000,13	601 659 872,85	593 527 559,19

En 2015, hors fiscalité et dotations affectées (TEOM, DGD Transports scolaires), l'ensemble des recettes de fiscalités et de dotations s'élève à **578,11 M€** au total, avec une part de dotation de 282,39 M€.

> Dotations : des réalisations en baisse continue

Comme en 2014, l'année 2015 a été nettement marquée par **la diminution des dotations de l'État à hauteur de 18 117 254 M€** (la baisse avait été de 7,2 M€ en 2014), **dont 14 728 698 € au titre de la contribution 2015 de Bordeaux Métropole au redressement des finances publiques** (baisse de 6 M€ en 2014). Cette ponction impacte la dotation d'intercommunalité qui est comprise dans la Dotation globale de fonctionnement.

La baisse de DGF s'accroît, elle atteint -8,6 % (soit -16 640 643 €) par rapport à 2014 contre -2,9 % l'année précédente (-5 752 555 €) :

- la dotation d'intercommunalité diminue de 13 758 467 € (baisse de 4 788 225 € en 2014), suite à l'effet conjugué d'une augmentation de 946 367 € s'expliquant par l'accroissement de la population de 10 755 habitants sur notre agglomération (soit 10 755 x 87,9932 € - dotation d'intercommunalité à l'habitant), d'une régularisation de 23 864 € sur la contribution au redressement des finances publiques 2014 et d'une ponction de 14 728 698 € au titre de la contribution 2015 au redressement des finances publiques ;

- la dotation de compensation est, quant à elle, minorée de 2 882 176 € (pour 0,96 M€ en 2014, 2,49 M€ en 2013 et 1,99 M€ en 2012), soit une perte cumulée de 8,32 M€ sur ces 4 dernières années.

684

Ces dotations vont continuer à diminuer jusqu'en 2018, suite à l'annonce par le Président de la République de l'étalement sur 2 ans de la dernière contribution au redressement des comptes publics, et pourraient atteindre en cumulé sur la période 2014-2018 une baisse évaluée à 113 M€ pour Bordeaux Métropole.

Malgré la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales engagées depuis 2013, le Compte administratif 2015 atteste toujours de la forte dépendance du Budget de la Métropole aux dotations de compensation de l'État suite de la réforme de la Taxe Professionnelle (TP).

Hors attributions de compensation reçues des communes (15 222 975 €), et hors affectation des prélèvements pratiqués en application de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) (196 950,19 €), il ressort que dans l'ensemble fiscalité / dotations de 578 105 619 € au total, **les dotations reçues en 2015 s'élèvent à 282 308 860 € et représentent encore 48,8 % du global** (contre 51,1 % en 2014, 51,3 % en 2013 et 54 % en 2012). Bien qu'en diminution, il faut rappeler que les dotations représentaient 35,7 % du global en 2009 (année qui précède la réforme de la Taxe Professionnelle).

Libellés	Montants	% dans Total
Total part Fiscalité (hors attributions de compensation et recettes loi SRU)	295 796 759	51,17 %
Total part Dotations de Compensation	282 308 860	48,83 %
Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotations affectées, c'est-à-dire TEOM et DGD)	578 105 619	100,00 %

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
DGD : Dotation Générale de Décentralisation

Dans le même temps, en 2015 pour la 4^e année consécutive, notre Établissement a contribué au Fonds de péréquation intercommunal et communal (**FPIC**) qui vise à élargir, par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif national dit de péréquation horizontale.

Bordeaux Métropole a ainsi contribué à hauteur de 4 127 242 € en 2015 (pour 3 220 433 € en 2014, 1 826 133 € en 2013 et 667 038 € en 2012), **cette contribution continuera à augmenter pour atteindre 2 % des ressources du bloc communal en 2017** (à la base, ces 2 % aurait du être atteint dès 2016). Par ailleurs, l'impact de la métropolisation (régularisations et transferts de compétences, mutualisation) sur les attributions de compensation versées par les communes membres va se traduire par une augmentation du coefficient d'intégration fiscale (CIF) avec une simulation d'un CIF 2018 qui atteindrait 0,517801 pour 0,461462 en 2015. Le CIF servant de clef de répartition de la contribution au FPIC entre l'EPCI et ses communes membres, son augmentation se traduira par une contribution métropolitaine plus importante tant en valeur qu'en proportion pour l'avenir.

> Des recettes fiscales qui progressent

Les **contributions directes** (hors rôles supplémentaires et hors TEOM affectée au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés ») **et les compensations fiscales s'élèvent à 396 455 825 €** (pour 388 686 493€ en 2014, 387 911 442,60 € en 2013 et 367 731 811 € en 2012), représentant **39,9 % des recettes réelles consolidées de fonctionnement**, hors produits de cession et reprise de provisions, pour 39,9 % en 2014 et 38,1 % en 2013.

Le produit issu de la fiscalité (CFE+CVAE+TH+TFP NB+IFER+TASCOM), hors taxes affectées, s'est élevé au total à **295 796 759 €** (pour 285 364 908 € en 2014) **dont 4 046 698 € au titre des rôles supplémentaires perçus en 2015** (pour 4,19 M€ en 2014).

Cela représente **29,8 % des recettes réelles consolidées de fonctionnement** (pour 29,6 % en 2014 et 28,7 % en 2013), hors produits de cession et provisions (993,18 M€ en 2015 pour 969,36 M€ en 2014) alors que, par exemple, le seul produit de la Taxe Professionnelle représentait 40,1 % de ces mêmes recettes au Compte administratif 2009.

En **2015**, Bordeaux Métropole a ainsi perçu au titre des **contributions directes et des compensations** un **montant total de 400 502 523 €** pour 392 881 235 € en 2014 :

Libellés	CA Montant 2014	CA Montant 2015	Évolution en volume	Évolution en %
Contributions directes (CFE, CVAE, TH, TFPNB, IFER, TASCOM)	285 364 908,00	295 796 759,00	10 431 851,00	3,66%
Dont rôles supplémentaires	4 194 742,00	4 046 698,00	-148 044,00	-3,53%
Rôles supplémentaires de Taxe Professionnelle	1 798 859,00	0,00	-1 798 859,00	-100,00%
Dotation unique spécifique de Taxe Professionnelle de TP	4 351 575,00	2 874 964,00	-1 476 611,00	-33,93%
Dotation pour Réduction Création d'Établissements	92 609,00	77 027,00	-15 582,00	-16,83%
Dotation de Compensation des exonérations accordées en ZUS	190 176,00	127 725,00	-62 451,00	-32,84%
Dotation de Compensation des exonérations de CVAE	62 423,00	50 175,00	-12 248,00	-19,62%
Dotation de Compensation des exonérations de TH et TFPNB	3 906 678,00	4 461 866,00	555 188,00	14,21%
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	33 466 429,00	33 466 429,00	0,00	0,00%
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	63 647 578,00	63 647 578,00	0,00	0,00%
Total	392 881 235,00	400 502 523,00	7 621 288,00	1,94%

Entre 2015 et 2014, le produit des impositions directes et des compensations a progressé de 1,9%.

Cette augmentation nette entre 2015 et 2014 s'explique par :

> des produits des contributions directes en progression de 10 431 851 €, soit + 3,7 % réparties comme suit :

Libellé	2012	2013	2014	2015	Évolution en € 2015/2014	% Évolution 2015/2014
Cotisation foncière des entreprises	97 448 180	110 156 537	113 067 727	117 233 066	4 165 339	3,68%
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	56 661 675	60 936 537	59 773 447	60 411 580	638 133	1,07%
Taxe sur la surface commerciale	9 449 663	10 979 212	10 321 307	11 814 282	1 492 975	14,46%
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	2 812 161	2 921 780	3 335 741	3 406 474	70 733	2,12%
Total impôts économiques	166 371 679	184 994 066	186 498 222	192 865 402	6 367 180	3,41%
Taxe d'habitation	90 880 091	94 852 066	97 913 401	102 076 966	4 163 565	4,25%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		98 291	98 563	102 801	4 238	4,30%
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	734 871	688 081	854 722	751 590	-103 132	-12,07%
Total impôts ménages	91 614 962	95 638 438	98 866 686	102 931 357	4 064 671	4,11%
Total des impôts	257 986 641	280 632 504	285 364 908	295 796 759	10 431 851	3,66%

- **l'effet revalorisation des bases de 0,9%** décidée par le Parlement génère un produit supplémentaire de **1 859 014 €**, dont 983 045 € au titre de la CFE, 875 062 € au titre de la TH et 887 € sur la TFPNB ;
 - **un effet variation positive physique des bases** qui entraîne un produit supplémentaire de **6 135 991 €**, dont 2 891 206 € de CFE, 3 244 553 € de TH et 232 € de TFPNB ;
 - **un effet taux inhérent** au passage à un taux de CFE de 35,06 % en 2015 (pour 34,91 % en 2014) de **486 181 €** ;
 - un produit de **CVAE** en progression de **638 133 €** ;
 - un produit de **TASCOM** en progression de **1 492 975 €** ;
 - un produit d'**IFER** en progression de **70 733 €** ;
 - une baisse de produit de **TA -TFPNB** de **103 132 €** ;
 - une baisse des rôles supplémentaires perçus de 148 044 € ;
- > une baisse des allocations compensatrices d'exonérations fiscales de 1 011 704 € qui jouent le rôle de variables d'ajustement, soit -11,8%.

Le Versement Transport (VT)

Représentant 16,22 % des recettes de fonctionnement, le produit du **Versement Transport (VT) s'élève en 2015 à 166 648 158,25 €**, soit une progression faciale de +5,82 % par rapport au produit enregistré en 2014 (157 489 616,91 €).

Cette augmentation par rapport à 2014 reflète un rattrapage sur 2015 des retards de reversement de VT par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) à Bordeaux Métropole. Pour rappel, ces retards avaient été constatés au Compte administratif 2014 qui faisait ressortir une baisse faciale de 3%.

Ce produit de 166 648 158,25 € enregistré en 2015 intègre cependant un surplus de produit 2014 de 2 249 782,13 €, ramenant ainsi le produit effectif de l'exercice 2015 à 164 398 376,12 €.

En effet, le produit à recevoir estimé et enregistré sur l'exercice 2014 était de 24 131 022 €, alors qu'au final 26 380 804,13 € ont été réellement encaissés en 2015 au titre de l'exercice 2014.

Par ailleurs sur 2016, un surplus de produit 2015 par rapport au produit à recevoir enregistré sur 2015 et contrepassé sur 2016 a été encaissé pour un montant de 804 639,83 € **portant le produit définitif véritablement imputable à l'exercice 2015 à 165 203 015,95 €**.

Le produit du Versement Transport ainsi corrigé (165,20 M€) progresse de 4,3% en 2015 par rapport à 2014 après avoir diminué « artificiellement » de 1,3 % du fait des retards de reversements du VT par l'ACOSS en 2014.

Au niveau du compte agrégé de l'ensemble des budgets, hors produits de cession, reprises de provision et résultats antérieurs reportés (982,34 M€), **le produit du VT représente**, en outre, **16,9% des recettes réelles de fonctionnement**, pour 16,5% en 2014.

Versement transport :

165,20 M€
en hausse de **+4,3%**

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Le produit de la TEOM s'est élevé à **83 687 300 €** en 2015, contre 81 498 576 € en 2014, soit **une progression de 2,7%**, pour 2,92% en 2014.

Cette progression à taux constants découle de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales de 0,9% et de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe.

Recettes TEOM :

83,68 M€
en hausse de **+2,7%**

Les recettes du réseau Tbc

À l'issue de la clôture des comptes de la Délégation de service public (DSP) d'exploitation du réseau de transport en commun, **le total des recettes perçues au titre de l'exercice 2015 s'élève à 64 828 719 €**, dont 62 146 746 M€ de recettes tarifaires, pour 59 423 879 € en 2014, **soit une progression de 9,1%**. Cette hausse du total des recettes **permet ainsi d'améliorer le ratio de couverture** (recettes / dépenses) qui augmente de **1,8% et passe de 29,5% en 2014 à 31,4% en 2015**, sans toutefois atteindre le niveau de couverture de 2013 (32,9%).

> Les dépenses réelles d'investissement augmentent, conséquence des prises de participation financières de la Métropole, mais le programme d'équipement (388,22 M€) est impacté par la diminution des investissements du tramway

En progression de +6,2 % par rapport à 2014, le montant global des dépenses d'investissements s'élève à **566 600 334,65 €**, il s'accroît sans pour autant atteindre le niveau élevé de 2012 où ces dépenses atteignaient près de 594,9 M€, hausse qui s'explique essentiellement par :

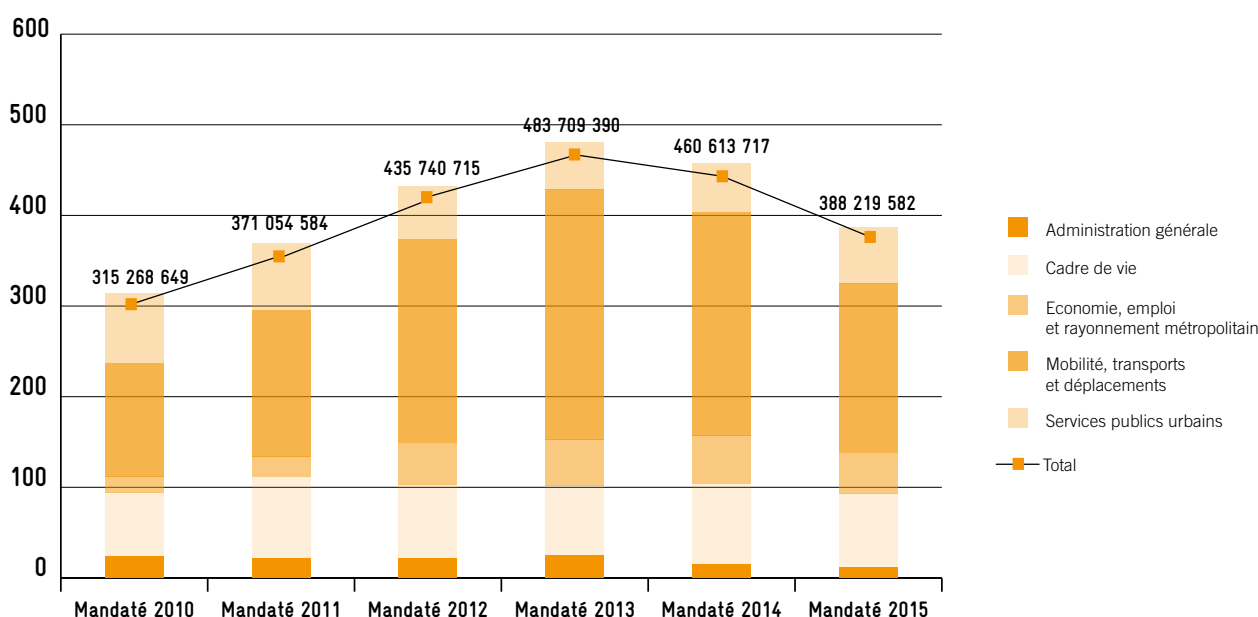
- L'amortissement du capital de la dette, avec une hausse de 52,1 % par rapport à l'année dernière. C'est la résultante du montant des remboursements anticipés des emprunts sur le Budget principal et sur le Budget annexe Transports pour respectivement 29,9 M€ et 4,7 M€.
- Une forte augmentation des immobilisations financières passant de 0,92 M€ en 2014 à 74,12 M€ cette année. Il s'agit principalement, de la prise de participations par Bordeaux Métropole dans la société anonyme d'économie mixte REGAZ dans le cadre du transfert de la compétence « concession de distribution de gaz » (54,44 M€), et de créances remboursables accordées à la SPL La Fabrique Métropolitaine (La Fab) afin de répondre aux objectifs de production de logements de qualité à prix maîtrisés (10 M).

Le programme d'équipement (388 219 582,15 €), représente un peu plus des deux tiers des investissements globaux sur l'exercice, soit 68,5 %, en baisse rapport à 2014 (-15,7 %), il est inférieur de -5,1 % à la moyenne des investissements réalisés sur la période 2010-2015 (moyenne à 413,28 M€).

Il convient néanmoins de nuancer cette baisse constatée en première lecture, car, **hors investissements du tramway (64,43 M€ en 2015 pour 162 M€ en 2014), les investissements directs repartent à la hausse en 2015 (252,95 M€ en 2015 pour 221,69 M€ en 2014).**

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2015, **le pourcentage des crédits consommés ressort à 63,5 %**, en augmentation par rapport aux exercices précédents. Sa progression lui permet même d'afficher la plus belle performance au cours des six dernières années et d'être **supérieur au taux de consommation moyen constaté entre 2010 à 2015 (58,4 %)**.

Programme d'équipement réalisé 2010-2015



Dépenses d'équipement en 2015 : **388,21 M€**

2,45 Md€ de dépenses d'équipement cumulées depuis 2010

Les **subventions d'équipement versées et fonds de concours (chapitre 204) s'élèvent à 70 838 487,82 €, en diminution de 7,9% par rapport à 2014**. Pourtant cette tendance baissière semble ralentir (-14,8% entre 2013 et 2014), mais il n'en demeure pas moins que le montant versé en 2015 est inférieur à celui de 2012 (74 264 553,28 €). Il représente encore 28% des investissements hors tramway, ce qui le met juste devant la performance atteinte en 2012 (27%) mais bien en deçà de celles des 2 années précédentes (39% en 2013 et 35% en 2014). À noter que ce type de dépenses se traduit par des appels de fonds contractualisés sur lesquels notre Établissement a peu de marges de manœuvre.

> Après un pic de 276,50 M€ réalisés en 2013, année de plein essor des travaux de la phase 3 du tramway, le domaine « **Mobilité, Transports et Déplacements** », voit son activité se réduire de nouveau, passant de **247,78 M€ en 2014 à 187,35 M€ en 2015**. Malgré cette baisse de **-60,43 M€**, il reste le principal poste de dépenses, mais sa part dans le volume global du programme d'équipement se réduit pour descendre en dessous de la barre des 50%. En 2015, il représente **48,3% du total du programme d'équipement** contre 53,8% en 2014 et 57,2% en 2013.

Concernant le tramway, les travaux d'**extension des lignes A, B et C** se poursuivent et arrivent progressivement à leur terme, ils se sont élevés à **24,39 M€**, contre 84 M€ en 2014 et 121 M€ en 2013. Par ailleurs, s'agissant des **dossiers soumis à enquête publique pour la création de la ligne D d'une part et de la ligne « tram-train du Médoc » d'autre part, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé la légalité des Déclarations d'utilité publique relatives à ces deux opérations**.

Ainsi, les dépenses d'acquisitions foncières et d'études de la **ligne D** ont repris au cours du deuxième semestre, avec **2,09 M€** de réalisé (4,27 M€ sur 2014). Les travaux vont débuter en 2016 pour s'échelonner sur 4 ans environ, avec une date prévisionnelle de mise en service au mieux courant 2020.

Dans le cadre du « **tram-train du Médoc** », les acquisitions foncières sont terminées et les travaux de construction se sont poursuivis. Au final, ce sont **21,31 M€ consommés sur 2015** (28,98 M€ en 2014) dont 20,4 M€ uniquement pour les travaux (24,5 M€ en 2014).

Toujours pour le tramway, les dépenses de **renforcement de l'offre** arrivent à leur terme (**1,17 M€** seulement en 2015 contre 10,56 M€ en 2014). Il en est de même pour **l'achat de nouvelles rames de tramway**, dont le montant réalisé au cours de l'exercice s'est élevé à **9,52 M€**, soit moitié moins que le montant réalisé l'année précédente (18 M€ en 2014). De même, les travaux du nouveau centre de maintenance de La Jallère à Bordeaux-Lac s'achèvent, avec seulement **4,74 M€** dépensés en 2015 contre 16,3 M€ en 2014.

Concernant les transports en commun hors tramway, les dépenses d'**acquisitions ou de renouvellement d'autobus** se sont élevés à **10,45 M€** (contre 0,43 M€ sur 2014).

Le **Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV)**, déployé ces deux dernières années, se poursuit (**1,86 M€** pour 5,14 M€ en 2014), ainsi que la mise en place du **nouveau système billettique (2,9 M€ en 2015)** et la construction de **l'atelier bus Lac Bougainville** a démarré (**1,8 M€**).

En matière de voirie d'agglomération, la contribution aux **travaux d'amélioration de la rocade** s'est élevée à **3,75 M€** en 2015 (6,71 M€ en 2014 et 7,98 M€ en 2013).

Le projet du pont Jean-Jacques-Bosc se poursuit, avec **4,53 M€** utilisés en 2015 pour les acquisitions foncières, des études et des travaux préparatifs (3,28 M€ en 2014). Sa mise en service est prévue pour 2020.

Le réaménagement de la rue Lucien Faure à Bordeaux (9,91 M€ en 2015) est un axe majeur sur le périmètre du projet des Bassins à flot qui sont au cœur des enjeux de développement du nord de l'agglomération.

Les dépenses de **voirie de proximité** ont représenté **28,18 M€** en 2015, en diminution de 3,82 M€ par rapport à l'année précédente (32 M€). La part des consommations sur les enveloppes du FIC (Fonds de proximité voirie) reste stable à hauteur de 20,6 M€.

Enfin, les dépenses **d'itinéraires intercommunaux**, notamment dans le cadre des contrats de co-développement, se sont élevées à **24,41 M€**, en progression de **+11,2%** par rapport à 2014 (21,95 M€).

> Le domaine « **Cadre de vie** » représente le 2^e poste de dépense en 2015, avec un montant réalisé de **81,11 M€ en baisse de 9,3% par rapport à 2014** (89,43 M€).

Les dépenses **d'acquisitions foncières** (11,74 M€) sont **en baisse** par rapport à 2014 (19,73 M€), elles comprennent 8,9 M€ de réserves foncières, 1,16 M€ d'achat de terrains portés de manière temporaire par notre Établissement pour le compte de La Fab notamment dans le cadre de 50 000 logements, et 1,6 M€ d'achat de terrains pour l'habitat.

Les actions en faveur de **l'habitat et du logement** s'élèvent à 32,65 M€ en 2015 (même niveau qu'en 2014, 32,87 M€), dont 14,51 M€ d'aides pour assurer l'équilibre des opérations, et 9,14 M€ versés à Aquitanis pour la production (3,12 M€) et la réhabilitation (6,02 M€) de logements.

Des aides à l'amélioration de l'habitat dans le cadre des crédits délégués par l'État ou par le biais de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ont été versées en 2015 pour un montant de 5,64 M€ (pour 1,51 M€ en 2014).

Les opérations **d'urbanisme** représentent 26,98 M€ en 2015 (27,17 en 2014), par, notamment la réalisation de prestations et d'études par La Fab (4,75 M€), la poursuite des travaux du PAE Bassins à flot (5,15 M€), la participation de notre Établissement à l'opération d'intérêt national Euratlantique (2,46 M€) et la ZAC Saint-Jean Belcier (11,57 M€).

Enfin, des terrains ont été acquis Rive droite pour 3,11 M€, notamment à Artigues-près-Bordeaux dans le cadre du programme de prévention du risque inondations.

> Le domaine « **services publics urbains** » représente le 3^e poste de dépense en 2015, avec un réalisé de **62,05 M€**, en hausse de 15 % par rapport au réalisé précédent (53,87 M€).

Les dépenses **d'assainissement eaux usées / eaux pluviales (EU/EP) sont en forte hausse, elles ont augmenté de 44 %** puisqu'elles passent de 28,69 M€ en 2014 à 41,32 M€ en 2015 (+12,63 M€).

En ce qui concerne **les stations d'épuration**, le montant réalisé passe de 2,46 M€ en 2014 à 11,71 M€ en 2015, dont 7,1 M€ pour le secteur Brazza.

La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ont donné lieu à 14,13 M€ de dépenses en 2015 (montant équivalent à celui de 2014, 13,83 M€), dont 6,68 M€ pour la construction du 3^e dépôt à Eysines.

Concernant **les réseaux d'énergie**, les travaux de réalisation du **réseau de chaleur** desservant la Zone d'aménagement concertée (ZAC) Saint-Jean Belcier, alimenté par l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Bègles, ont généré 2,57 M€ de dépenses en 2015.

> Le domaine « **Économie, emploi et rayonnement métropolitain** » (**45,7 M€**) connaît un fléchissement des dépenses mandatées en 2015 (-14,8%), mais une amélioration du taux de réalisation des crédits (63,3 % en 2015 contre 59,9 % en 2014).

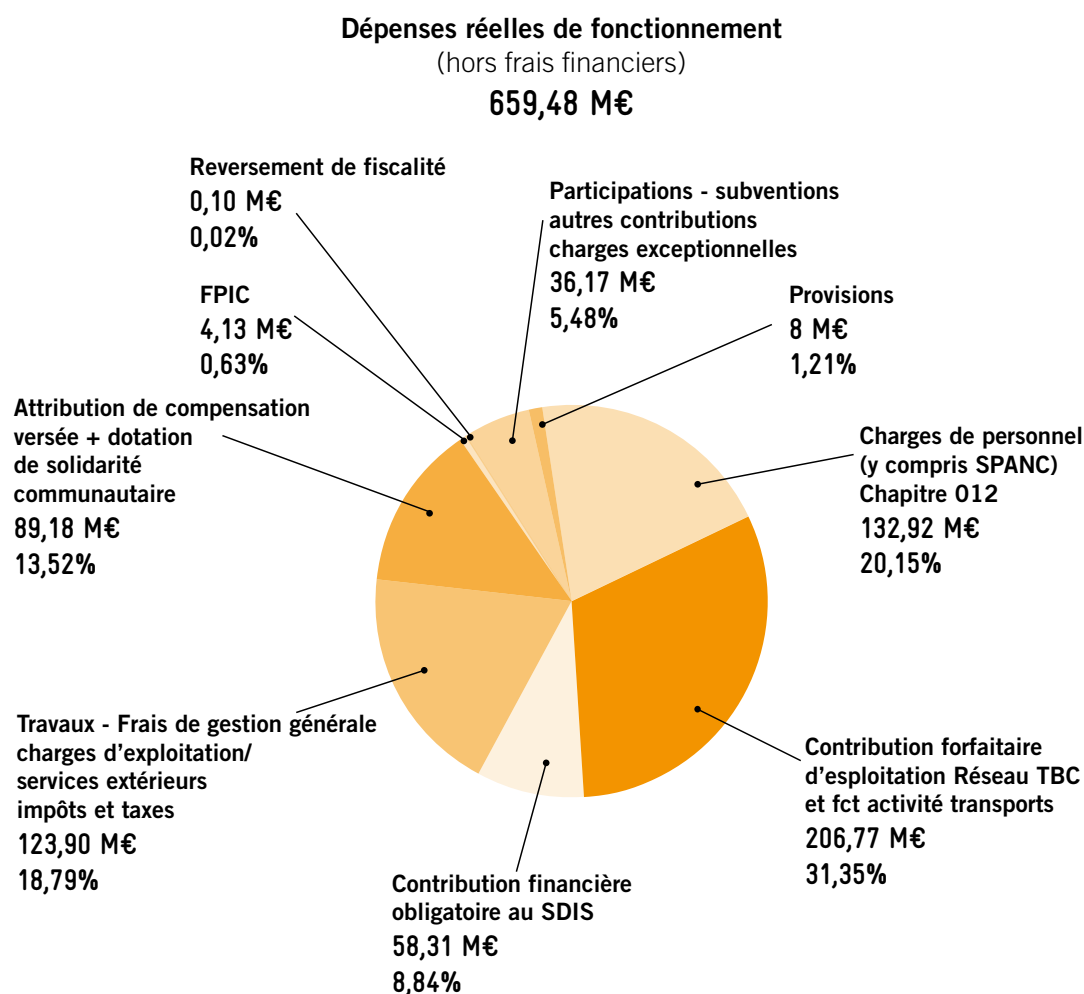
La contribution aux **infrastructures ferroviaires** (20,97 M€) représente encore près de la **moitié des dépenses totales du domaine**, dont la LGV (ligne à grande vitesse). En outre, il convient de noter l'aménagement de la première phase de la zone économique de l'OIM Bordeaux Aéroport (4,66 M€), de voies structurantes au sein de l'Écoparc (1,65 M€), ainsi que la préfiguration des opérations futures par la conduite d'études stratégiques (1 M€) et des acquisitions foncières pour aménager ces zones (1,64 M€).

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des participations à l'aménagement de l'opération **Campus de Bordeaux**, qui vise à rénover et redynamiser les sites universitaires, ont été versées à hauteur de 2,18 M€.

S'ajoute 3,85 M€ de dépenses dans le cadre de l'offre culturelle (Grande salle de spectacle à Floirac, participation à la Cité du Vin, équipements sportifs dont le stade Moga à Bègles).

> Le domaine « **Administration générale** » (**12,01 M€**) voit cette année encore son volume d'investissements se réduire avec **une baisse de 3,8 M€ par rapport à 2014** et de 13,72 M€ sur les 2 dernières années.

> Une baisse historique des dépenses de fonctionnement cette année



Hors frais financiers et frais bancaires (20 101 417,96 €), le montant **des dépenses réelles de fonctionnement** s'élève, tous budgets confondus à **659 485 235,70 €**, soit une baisse de 1,9% par rapport à 2014 (672 372 080,91 €), ceci dans un contexte d'intégration de nouvelles compétences et de mise en place des services communs.

Hors dépenses nettes de participation due au titre de la DSP transport (206,77 M€) et hors contribution obligatoire versée au service départemental incendie et de secours de la Gironde (58,32 M€), dont l'évolution est peu maîtrisable, **la baisse atteint les 3%, dépassant ainsi l'objectif de réduction des charges qui avait été fixé à -1,7%** lors du cadrage du Budget 2015.

Des charges de personnel en très faible progression

En 2015, les **charges de personnel**, qui représentent le 2^e poste de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus, se sont élevées à **132 918 414,71 €** en 2015, **soit une progression historiquement faible de 0,55%** par rapport à 2014, alors qu'elles avaient augmenté en moyenne de +3,6% sur les 10 dernières années.

L'évolution très faible de la masse salariale constatée en 2015 s'explique principalement par la conjugaison des facteurs suivants :

- L'accroissement du **Glissement Vieillesse Technicité (GVT)** à hauteur de +1 %, l'impact de la **réforme des catégories C** pour +0,7 %.
- Un contrôle plus fort sur les effectifs depuis la fin 2014, avec une **baisse des effectifs permanents réels** entre fin 2014 et fin 2015, soit l'équivalent de -0,8% en volume, compensant en très grande partie le point précédent.
- Une charge de rémunération des non titulaires (contractuels de longue ou courte durée) en baissé de -4,9% entre fin 2014 et fin 2015.
- Un montant payé pour les contrats aidés (CUI et CEA) en légère baisse entre 2014 et 2015 (-45 490 €).

L'année 2015 marque ainsi un tournant par rapport aux hausses constantes des années précédentes.

Des dépenses de redistribution aux communes préservées par rapport à 2014

Pour information, la Dotation de solidarité communautaire (DSC) est devenue Dotation de solidarité métropolitaine (DSM) depuis 2015.

Les **dépenses dites de « redistribution » directes**, composées des reversements au titre de l'Attribution de Compensation (AC), de la Dotation de solidarité métropolitaine (DSM), s'élèvent à **89 179 782,35 €** (contre 91 316 998,37 € en 2014).

En y intégrant également la part métropolitaine du FPIC, auquel la Métropole est contributrice depuis 2012, qui s'élève en 2015 à 4 127 242 €, **les dépenses brutes totales de redistribution s'élèvent en 2015 à 93 307 024,35 €** (pour 94 537 431,37 € en 2014).

En déduisant de ces dépenses brutes 2015 (93 307 024,35 €) les attributions de compensation reçues des communes par Bordeaux Métropole (15 222 975 €), **les dépenses nettes de redistribution 2015 s'élèvent à 78 084 049,35 €.**

Avec une DSM de 46,09 € par habitant versée en 2015, Bordeaux Métropole reste une des entités les plus redistributrices au sein des métropoles de plus de 200 000 habitants.

Par ailleurs, Bordeaux Métropole a adopté par délibération du 30 octobre 2015 un nouveau Pacte financier et fiscal (PFF).

Celui-ci modifie à compter de 2016 les critères de répartition de la Dotation de solidarité métropolitaine (DSM), afin de les rendre conformes à la réglementation en vigueur.

46,09 M€/hab

reversés par Bordeaux Métropole en 2015
aux communes au titre de la DSM

Le montant total versé par l'ensemble du bloc communal au titre du FPIC s'est élevé à 8 351 090 € (pour 6 430 811 € en 2014), dont 4 223 848 € à la charge des communes et 4 127 242 € versé par Bordeaux Métropole, cette contribution devant monter en puissance jusqu'en 2016.

Un déficit global du réseau Tbc qui évolue faiblement en 2015

À l'issue de l'arrêté des comptes du réseau public de transport de voyageurs et de la 1^{ère} année de fonctionnement de la nouvelle convention de Délégation de service public conclue avec Kéolis Bordeaux, le montant des **dépenses du réseau** s'élève, au total, à **206 152 179 €** en 2015 (200 644 057 en 2014), dont 205 163 296 € de contribution forfaitaire, un solde net de 35 818 € résultant des engagements contractuels et 953 065 € de charges supplémentaires.

Les **recettes totales** perçues s'élèvent à **64 828 719 €**, dont 64 420 362 € de recettes reversées par le délégataire (recettes tarifaires, recettes des amendes et de publicité) et 408 357 € de recettes perçues directement par Bordeaux Métropole. Elles **progressent de 9,1 %** par rapport à 2014 (59 423 879 €).

Le déficit global s'établit ainsi à 141,32 M€, pour 141,22 M€ en 2014, soit une hausse de +0,1 %, bien inférieure à celle constatée en 2014 (17,6 %), en raison de l'augmentation de 2,7 % des dépenses.

Le taux de **couverture des recettes**, qui était de 29,5 % en 2014, **repassa au-dessus de 30 %** (31,4 % en 2015), soit une hausse de 1,8 %.

Une contribution obligatoire au budget du SDIS encadrée par la loi

En 2015, la contribution financière de Bordeaux Métropole au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (**SDIS**) s'élève à **58,32 M€** pour 57,97 M€ en 2014, soit une hausse mécanique de 0,6 %.

> Un résultat net de clôture de 152 M€

Tous budgets confondus, le Compte administratif 2015 fait ressortir :

- **un résultat global de clôture** (incluant les excédents des années antérieures) de **315 503 263,77 M€** en diminution de **34,7 M€** par rapport à celui constaté au terme de l'exercice 2014 (350 194 563,30 €). La baisse cumulée des résultats depuis 2011 sur les 4 derniers exercices s'élève ainsi à 78,44 M€ au total.

- **un résultat net de clôture** (après prise en compte des restes à réaliser tant de dépenses que de recettes) de **152 181 679,70 €** pour 149 144 926,27 € en 2014, en hausse de 3,04 M€ soit 2 % par rapport au résultat net de l'exercice 2004.

L'augmentation de 2 % du résultat net 2015 doit cependant être relativisée, car elle s'explique par un solde des restes à réaliser en baisse de 18,8 % par rapport à 2014 (163 321 584,07 € en 2015 contre 201 049 637,03 € en 2014), conséquence de la montée en puissance en 2015 des opérations gérées en Autorisation de Programme (AP) qui, même si cela ne ressort pas à la lecture des résultats budgétaires annuels, engagent notre Établissement sur plusieurs années.

- De ce résultat net de clôture, il ressort que l'ensemble des sections de fonctionnement génère un excédent cumulé de 323,18 M €, principalement concentré sur le Budget principal (246,3 M€) et l'ensemble des sections d'investissement présente un besoin de financement de 171 M€.

Ce résultat de 152 181 679,70 € constitue le montant disponible utilisable au Budget Supplémentaire de l'exercice 2016 pour diminuer le poids de l'emprunt, dans la continuité de la stratégie de désendettement engagée par l'Établissement, et pour couvrir des dépenses complémentaires ou nouvelles.

> Des indicateurs de santé financière très satisfaisants

Principaux ratios de gestion	2015	Evolution entre 2014 et 2015
Recettes de fonctionnement	997 389 283,92 €	2,89%
Dépenses de fonctionnement (hors Charges d'intérêt et frais financiers)	659 485 235,70 €	-1,92%
Epargne de gestion	337 904 048,22€	13,76%
Charges d'intérêt et frais financiers	20 101 417,96€	9,81%
Epargne brute (hors recettes de cessions)	317 802 630,26 €	14,02%
Remboursement en capital de la dette	97 813 003,91 €	52,19%
Epargne nette	219 989 626,35 €	2,58%
Encours de dette	609 756 970,41 €	0,72%
Capacité de désendettement en années	1,92	-11,66%
Capacité d'épargne en années	0,76	0,00%
Encours de dette/Recettes fiscales en années	2,01	-1,81%

L'annuité brute est composée des remboursements d'emprunts et de leurs intérêts (y compris le remboursement de la dette du BEA Laure Gatet) mais également des indemnités de remboursement anticipés, de commissions aux banques et d'autres frais parmi lesquels les commissions de non utilisation.

Le remboursement anticipé de 8 contrats de prêt pour 34 619 043,35 € de capital et 3 413 485,93 € d'indemnité de remboursement expliquent la progression conséquente de l'annuité sur 2015, qui passe de 82 655 445,95 € à 117 988 445,34 €. Après retraitement de cette opération exceptionnelle, **l'annuité de la dette ressort à 79 956 096,06 € en diminution de 3,3 %.**

La capacité de désendettement s'établit à

1,92 année

au 31 décembre 2015 (pour 2,17 années en 2014)

Au terme de l'exercice 2015, les indicateurs financiers restent convenables, et s'améliorent par rapport à 2014.

L'épargne nette (autofinancement net), qui représente le montant disponible pour le financement des investissements, **progressive**, tous budgets confondus, à 219 989 626,35 € pour 214 465 621,36 € en 2014. Après une baisse importante l'année dernière de 31,36 %, l'épargne nette s'accroît de 2,6 %, dans un contexte de baisse importante des dotations de l'État, principalement en raison d'une gestion maîtrisée des dépenses courantes et notamment des frais de personnel, ainsi que d'une gestion très active de la dette.

L'encours de dette (609 756 970,41 €), qui comprend la dette du Bail emphytéotique administratif (BEA) de l'immeuble Laure Gatet, **ne progresse que de 0,7 %** par rapport à 2014 (605 390 579,59 €); notre Établissement ayant poursuivi sa stratégie de remboursement anticipé de ses emprunts les plus onéreux contractés ces dernières années.

Une annuité de dette en hausse qui confirme une mobilisation accrue de l'emprunt dans un contexte favorable, avec une stratégie de remboursement anticipé des emprunts les plus onéreux.

En mobilisant 100 M€ d'emprunts en 2015, notre Établissement continue de bénéficier de conditions avantageuses et de taux d'intérêts bas sur des durées d'emprunt longues : taux de 1,019 % pour la 3^e et dernière tranche du prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) de 200 M€ pour la 3^e phase du tramway remboursable sur 15 ans.

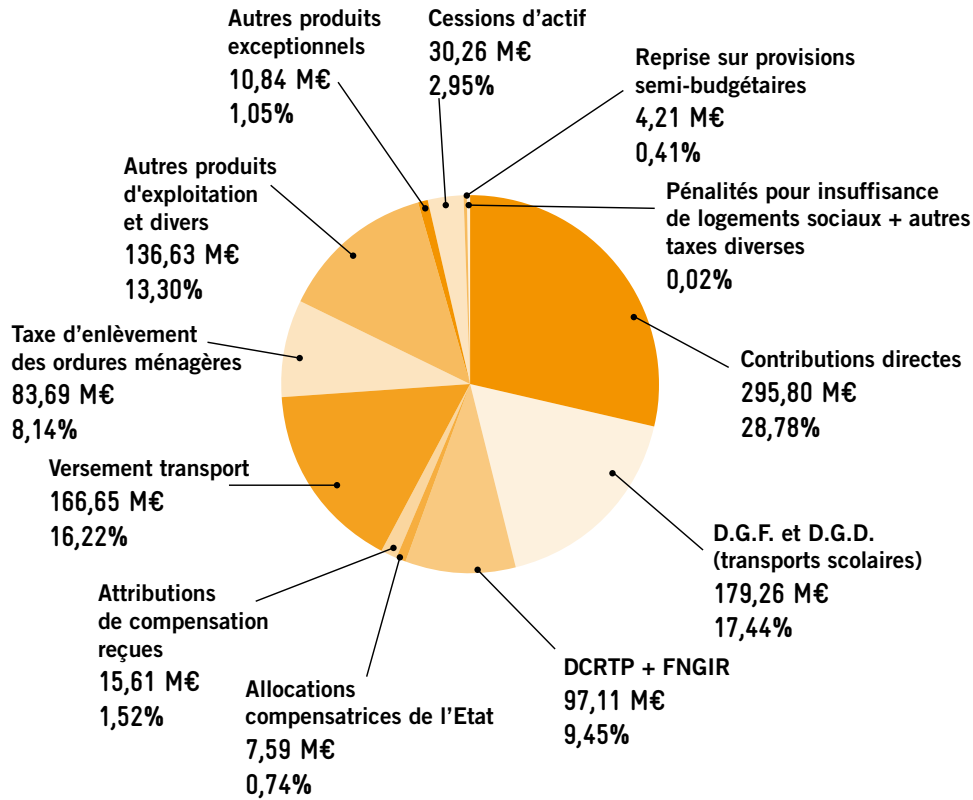
ANNEXES

- Recettes de fonctionnement/d'investissement
- Dépenses de fonctionnement/d'investissement
- Budgets agrégés de Bordeaux Métropole
- Données synthétiques de la situation financière
- Encours et évolution de la dette
- Dépenses d'équipement mandatées de 2010 à 2015
- Répartition de dépenses d'équipement mandatées

RECETTES

Recettes de Fonctionnement mouvements réels

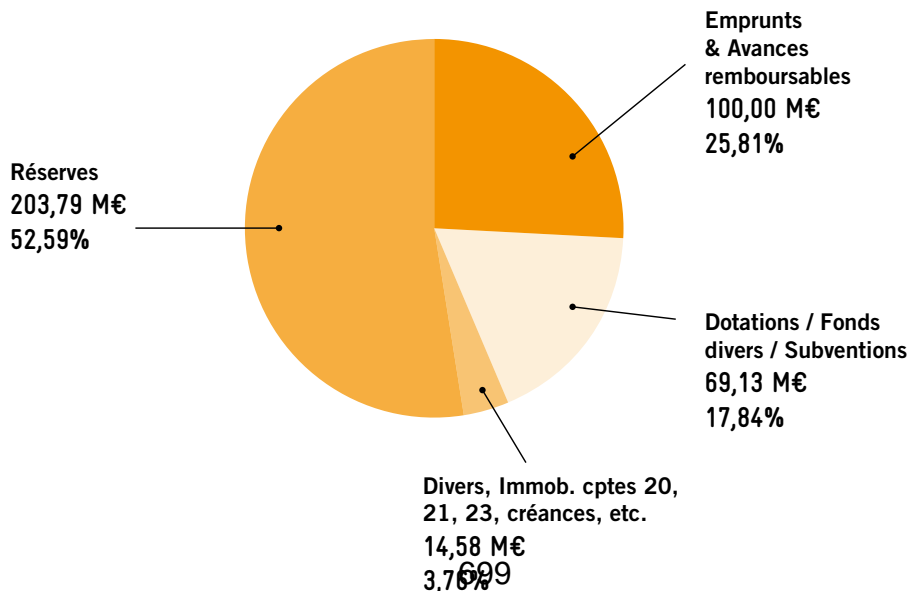
Total
1 027,65 M€



MGF : Dotation globale de fonctionnement
MGD : Dotation générale de décentralisation

Total
387,50 M€

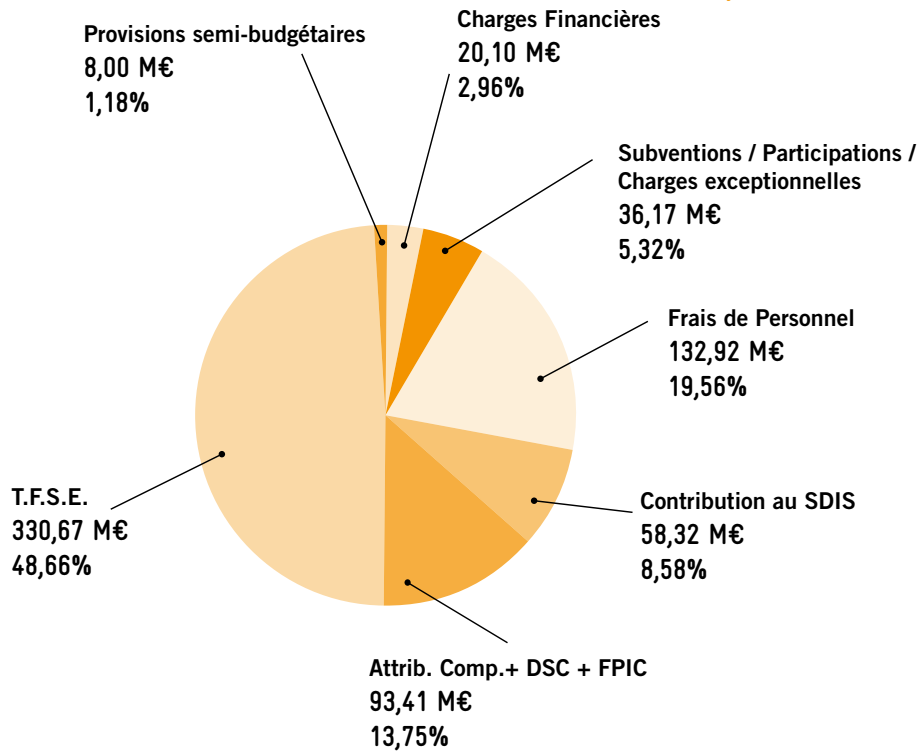
Recettes d'Investissement mouvements réels



DÉPENSES

Dépenses de Fonctionnement mouvements réels

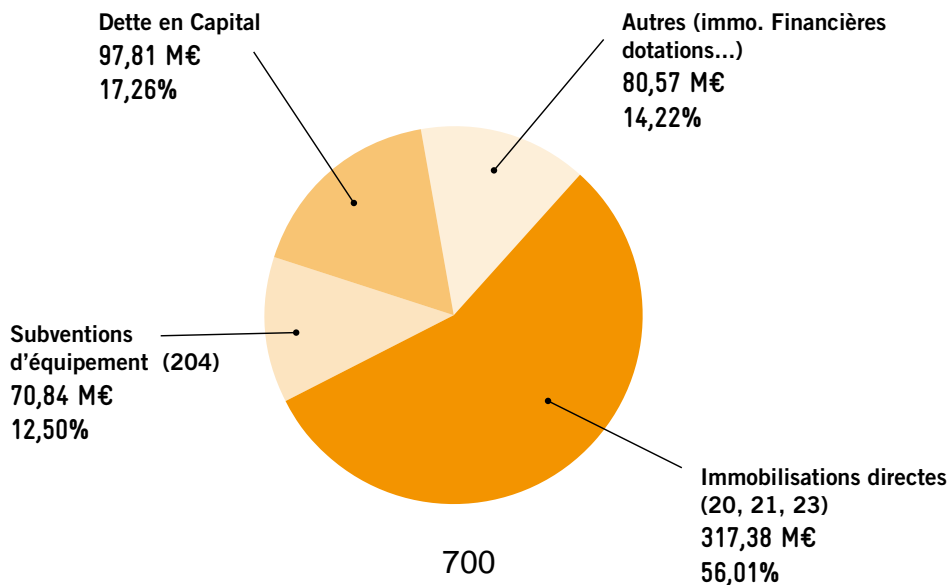
Total
679,59 M€



SDIS : Service départemental d'incendie et de secours
DSC : Dotation de solidarité communautaire
TFSE : Travaux, fournitures et services extérieurs

Total
566,60 M€

Dépenses d'Investissement mouvements réels



BUDGETS AGRÉGÉS DE BORDEAUX MÉTROPOLE

> Synthèse de 2010 à 2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes réelles de fonctionnement	971 770 712,64	969 517 195,77	994 733 924,21	1 049 045 059,17	982 521 660,13	1 027 654 032,38
Recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions)	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08	997 389 283,92
Dont : produits fiscaux (y compris compensations fiscales)	377 945 084,00	269 073 994,00	275 482 894,00	302 123 992,60	295 767 228,00	303 388 516,00
Fonds national de péréquation pertes produit tp ets france télécom	1 825 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DCRTP + FNGIR		96 231 244,00	97 304 502,00	97 114 007,00	97 114 007,00	97 114 007,00
Versement transports	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	157 489 616,91	166 648 158,25
TEOM	71 260 682,00	73 711 140,00	76 339 730,00	79 187 355,60	81 499 147,00	83 687 300,00
Attribution de compensation versée par communes	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 966,00	14 478 965,00	14 478 965,00	15 222 975,00
Pénalité versée par communes art. 55 Loi sru (logts. Sociaux)	302 913,26	1 164 747,25	171 233,54	284 741,53	217 014,79	196 950,19
Produits de cessions	56 202 479,04	11 540 965,92	13 923 312,53	24 244 520,39	13 108 519,05	30 264 748,46
Remboursement par l'État de TVA versée à tort par Bordeaux Métropole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde versée par le CG33 pour transfert à Bordeaux Métropole voirie départ*	0,00	1 545 750,00	1 082 655,00	0,00	0,00	0,00
Depenses courantes de fonctionnement (hors frais financiers)	578 880 758,38	593 756 819,58	638 711 942,41	646 148 502,79	672 292 073,77	659 485 235,70
Dont : personnel	112 497 599,33	114 429 243,36	119 678 166,70	125 373 435,76	132 192 744,04	132 918 414,71
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau transports	158 270 477,90	163 248 274,90	176 762 875,33	185 722 791,00	208 351 436,28	206 772 143,86
Contribution financière au SDIS	54 416 409,56	55 107 497,96	56 270 266,16	57 508 608,76	57 968 142,05	58 315 950,90
Attribution de compensation versée aux communes	53 944 214,85	54 365 038,19	53 887 465,01	54 802 127,16	55 793 041,27	54 546 312,00
Prélèvement sur T.P. Au profit du F.D.P.T.P.	6 962 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds de péréquation recettes fiscales interco° & communales (FPIC)			667 038,00	1 826 133,00	3 220 433,00	4 127 242,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (tascom,...)			31 338,77	186 891,97	1 559 390,72	104 435,64
Dotation de solidarité communautaire	33 350 625,00	34 184 390,63	34 184 390,63	35 354 639,58	35 523 957,10	34 633 470,35
Subvention d'équipement & fonds de concours	0,00	0,00	0,00			
Résultat brut	392 889 954,26	375 760 376,19	356 021 981,80	402 896 556,38	310 229 586,36	368 168 796,68
Résultat brut hors produit de cessions	336 687 475,22	364 219 410,27	342 098 669,27	378 652 035,99	297 121 067,31	337 904 048,22
Intérêts (avec paiement ICNE en N+1 compris)	14 345 241,27	13 048 202,67	13 310 882,44	15 632 369,51	18 305 420,82	20 101 417,96
Épargne brute	378 544 712,99	362 712 173,52	342 711 099,36	387 264 186,87	291 924 165,54	348 067 378,72
Épargne brute hors produits de cession	322 342 233,95	351 171 207,60	328 787 786,83	363 019 666,48	278 815 646,49	317 802 630,26
Remboursement dette en capital	49 106 633,39	48 210 968,27	48 546 935,84	49 447 771,77	58 069 376,49	63 193 960,56
Indemnités et remboursements sur autof.					6 200 641,50	34 619 043,35
Annuités de dette (*)	63 451 874,66	61 259 170,94	61 857 818,28	65 080 141,28	82 655 445,95	117 914 421,87
Autofinancement courant	329 438 079,60	314 501 205,25	294 164 163,52	337 816 415,10	233 854 789,05	250 254 374,81
Autofinancement courant hors produit des cessions	273 235 600,56	302 960 239,33	280 240 850,99	313 571 894,71	220 746 270,00	219 989 626,35
Ressources d'investissement	91 603 555,83	134 048 121,97	145 621 251,00	145 517 459,03	217 455 051,40	183 708 971,62
Dont : emprunts & avances	0,00	15 000 000,00	65 000 000,00	60 000 000,00	120 000 000,00	100 000 000,00
Dont : emprunts refinancant indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Depenses réelles investissement (- cpte 16)	357 344 293,40	376 245 475,85	448 942 949,65	493 913 526,27	469 036 708,17	468 787 330,74
Dont : dép° d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	388 219 582,15
Pour mémoire : dép° d'équip° avec subv° d'équip° en sect° de fonct°	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	388 219 582,15
Variation du fonds de roulement	63 697 342,03	72 303 851,37	-9 157 535,13	-10 579 652,14	-17 726 867,72	-34 823 984,31
Fonds de roulement initial (corrigé* le cas échéant)	257 938 073,53	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66	356 475 211,94
Fonds de roulement final	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66	356 475 211,94	321 651 227,63
Correction fonds de roulement final pour balance d'entrée 2008 et 2009						

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ratios						
Épargne brute / prod. De fonctionnement (hors produit des cessions)	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%	31,86%
Autofinancement courant / prod. Fonct. (Hors produit des cessions)	29,84%	31,63%	28,57%	30,60%	22,77%	22,06%
Annuité dette / produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	6,93%	6,39%	6,31%	6,35%	8,53%	11,82%
Emprunts exercice / dépenses équipement	0,00%	4,04%	14,92%	12,40%	26,05%	25,76%
Fdr / (charges courantes fct. + Annuité dette) en jours	180	217	198	189	170	149
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%	31,86%
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	56,99%	50,98%	55,07%	53,63%	62,45%	61,14%
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute hors produit de cessions (années)	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17	1,92
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute hors produit de cessions (années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fds de concours	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17	1,92
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute (années) (hors produit des cessions et produits exceptionnels (remb° par l'état tva versée à tort par bordeaux metropole et soulte versée par le CG33 pour transfert voirie départementale)						
Charges de fonctionnement	593 225 999,65	606 805 022,25	652 022 824,85	661 780 872,30	690 597 494,59	679 586 653,66
Produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08	997 389 283,92
Encours dette	521 759 488,78	488 409 740,33	540 125 050,44	549 651 672,30	605 390 579,59	609 756 970,41

(*) L'annuité de la dette est présentée en mouvements réels, donc en excluant les flux inter budget, notamment le remboursement par la régie de l'eau industrielle d'une avance faite depuis le budget principal de 74 023,47 €.

DONNÉES SYNTHÉTIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

> Tous budgets confondus - Budget principal & Budgets annexes

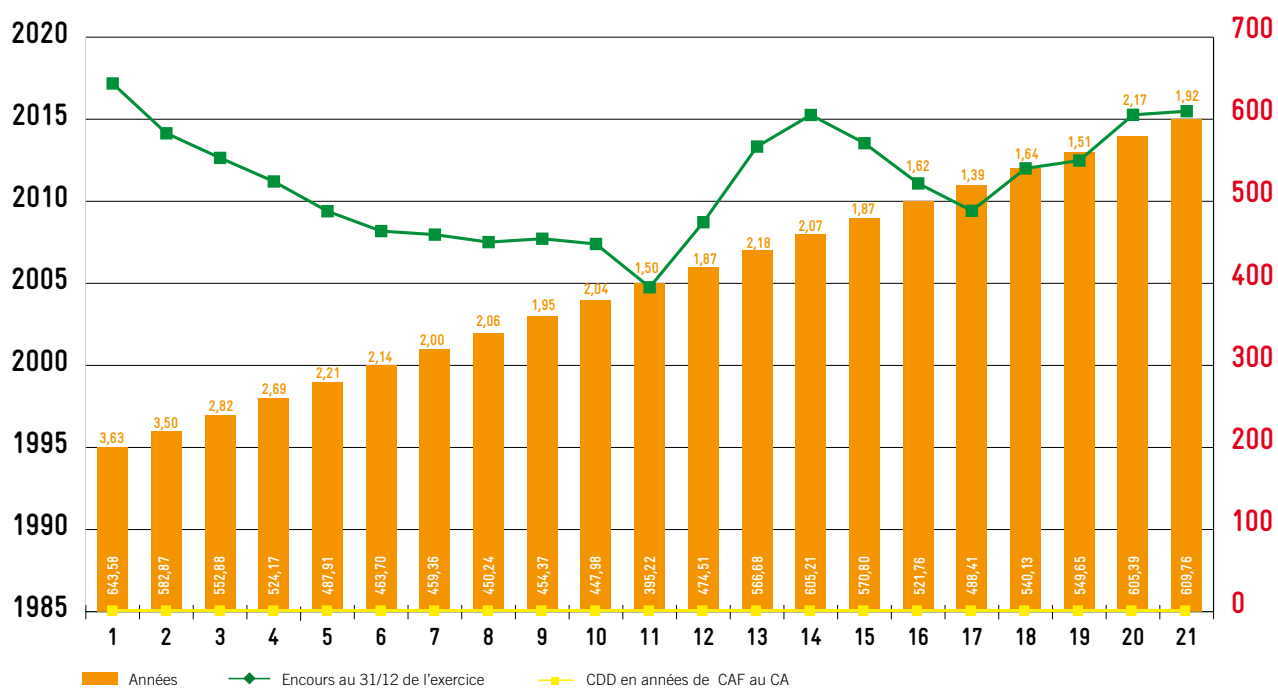
Article R.2313-1 du CGCT

	Population	734 812	740 881	751 415	Mouvements réels			
N° Ratio	RATIOS	C.A. 2013	C.A. 2014	C.A. 2015	Observations	C.A. 2013	C.A. 2014	C.A. 2015
1	Dépenses réelles de Fonctionnement Population	900,61	932,24	904,41		661 780 872,30 734 812	690 677 501,73 740 881	679 586 653,66 751 415
2	Produit des impositions directes Population	397,32	387,60	393,65	Pleine application du nouveau régime de fiscalité depuis 2011 (CET) avec rôles supplémentaires deTP	291 959 059,50 734 812	287 163 767,00 740 881	295 796 759,00 751 415
3	Recettes réelles de Fonctionnement Population	1 394,64	1 308,46	1327,35	Hors produits de cession (compte 775)	1 024 800 538,78 734 812	969 413 141,08 740 881	997 389 283,92 751 415
4	Dépenses d'équipement brut Population	514,94	495,06	398,76	Taux d'équipement Comptes 21 et 23	378 383 500,50 734 812	366 779 363,57 740 881	299 633 965,86 751 415
5	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Population	748,02	817,12	811,48		549 651 672,30 734 812	605 390 579,59 740 881	609 756 970,41 751 415
6	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population	272,17	262,18	236,36		199 996 294,00 734 812	194 243 739,00 740 881	177 603 096,00 751 415
6 bis	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population D.G.F. (Avec résidences secondaires)	270,02	260,03	234,30		199 996 294,00 740 670	194 243 739,00 747 012	177 603 096,00 758 021
7	Dépenses de Personnel Dépenses réelles de Fonctionnement	18,94 %	19,14 %	19,56 %		125 373 435,76 661 780 872,30	132 192 744,04 690 677 501,73	132 918 414,71 679 586 653,66
8	Contributions Directes Potentiel Fiscal	54,05 %	50,67 %	52,23 %	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (*) Sur la base du Potentiel Fiscal et population figurant sur fiche D.G.F. année 2015	(*) 291 959 059,50 540 139 952,00	(*) 287 163 767,00 566 764 306,00	(*) 295 796 759,00 566 319 008,00
9	Dépenses réelles de Fonctionnement +Remboursement annuel dette en Capital Recettes réelles de Fonctionnement	69,40 %	77,88 %	77,94 %	Hors renégociation de dette en capital Hors produits de cession (compte 775)	711 228 644,00 1 024 800 538,78	754 947 519,72 969 413 141,08	777 399 657,57 997 389 283,92
10	Dépenses d'équipement brut Recettes réelles de Fonctionnement	36,92 %	37,84 %	30,04 %	Taux d'équipement Hors produits de cession (compte 775)	378 383 500,50 1 024 800 538,78	366 779 363,57 969 413 141,08	299 633 965,86 997 389 283,92
11	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Recettes réelles de Fonctionnement	53,63 %	62,45 %	61,14 %	Hors produits de cession (compte 775)	549 651 672,30 1 024 800 538,78	605 390 579,59 969 413 141,08	609 756 970,41 997 389 283,92
11 bis	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Autofinancement brut	1,51	2,17	1,92	Hors produits de cession (compte 775)	549 651 672,30 363 019 666,48	605 390 579,59 278 735 639,35	609 756 970,41 317 802 630,26

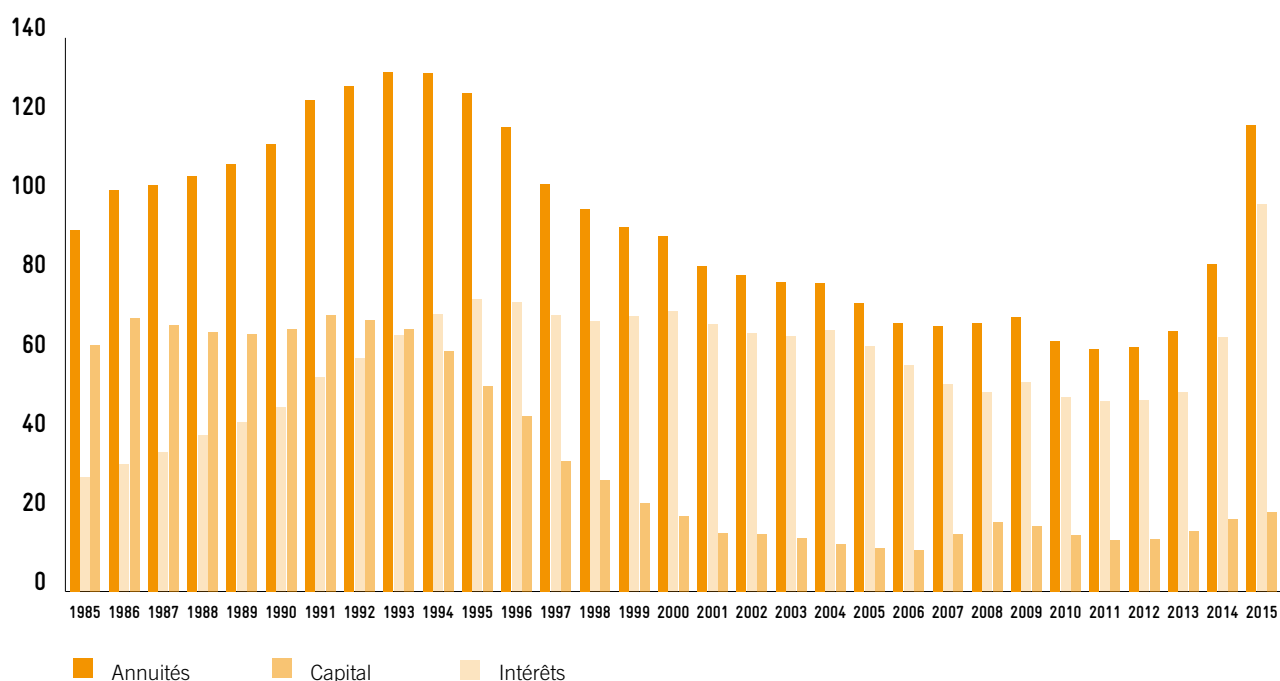
ENCOURS ET ÉVOLUTION DE LA DETTE

> Encours de la dette

Capacité d'autofinancement exprimé en nombre d'années de CAF sur une base Comptes Administratifs



> Evolution de la dette



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

> de 2010 à 2015 inclus

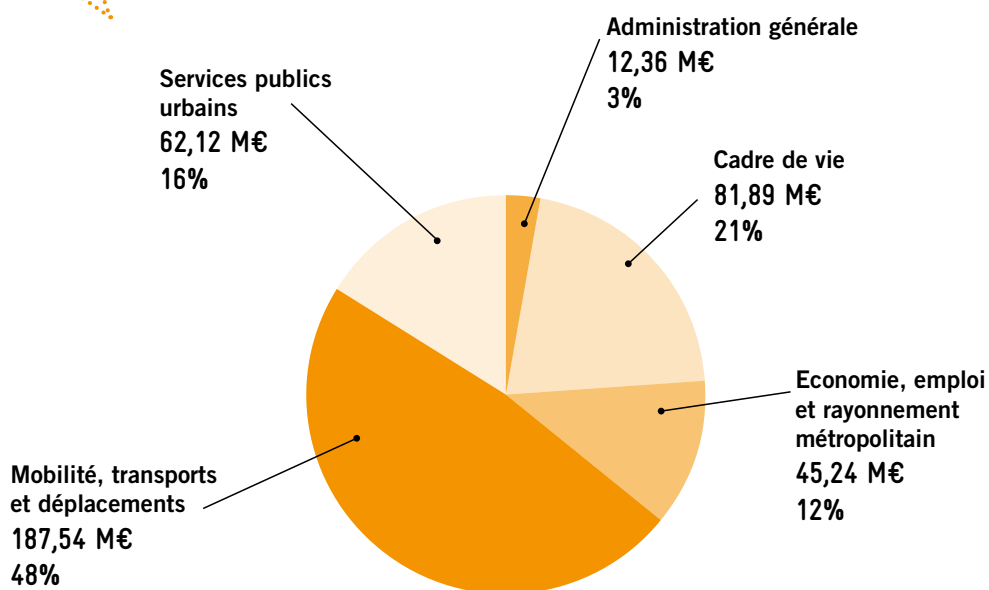
DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010 à 2015
Budget Principal TTC							
Cimetières	645 445,50	804 552,71	688 600,34	497 404,98	473 242,38	646 401,92	3 755 647,83
Développement économique	7 606 970,34	3 779 532,82	2 465 482,81	3 205 484,82	14 465 209,23	12 484 680,53	44 007 360,55
Enseignement	5 588 843,26	5 449 673,67	3 965 218,63	3 342 588,02	5 371 966,28	4 809 772,24	28 528 062,10
Administration générale - moyens	18 669 447,68	16 804 487,19	14 121 043,18	22 585 581,77	14 142 184,14	11 862 462,22	98 185 206,18
Urbanisme et Habitat	26 890 523,42	44 515 238,15	39 506 194,40	25 138 584,96	34 794 875,37	40 330 721,07	211 176 137,37
Incendie et secours	398 023,47	725 023,44	1 152 786,60	1 037 819,44	1 039 790,37	923 578,94	5 277 022,28
Halles et marchés	869 743,39	97 944,98	88 583,88	115 240,86	51 024,86	1 123 979,18	2 346 517,15
Ordures ménagères (bâtiments compris)							0,00
Assainissement pluvial	9 170 370,72	17 719 782,86	17 474 515,66	16 619 182,60	14 891 152,00	9 876 482,71	85 751 486,55
Autres transports (transports Fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire, routiers, nationaux)	510 551,42	1 548 838,04	36 104,60	2 815 375,62	3 222 759,66	2 373 017,46	10 506 646,80
Transports (Aménagements de voirie)	9 131 562,56	2 834 563,28	2 359 776,96	4 799 625,41	3 397 093,61	6 079 821,49	28 602 443,31
Voie	116 843 582,73	115 601 930,50	120 011 612,17	92 395 075,80	79 128 855,10	69 970 546,58	593 951 602,88
Voie (bâtiments)	4 438 849,31	3 716 133,07	7 334 401,30	861 976,82	352 287,22	59 475,88	16 763 123,60
Interventions sociales et santé		65 305,68	51 208,92	25 108,60	10 756,80	737 830,70	890 210,70
Autres réseaux	1 781 548,50	1 737 328,78	2 108 052,95	1 108 564,82	1 094 010,05	1 182 441,63	9 011 946,73
Eau et Préservation milieu naturel	58 705,70	146 152,52	200 333,26	1 912 563,07	2 103 830,78	3 727 623,98	8 149 209,31
Eau industrielle							
BUDGET PRINCIPAL - TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	202 604 168,00	215 546 487,69	211 563 915,66	176 460 177,59	174 539 037,85	166 188 836,53	1 146 902 623,32
Budgets Annexes							
Déchets ménagers et assimilés (TTC)	12 443 637,89	8 763 358,47	12 561 775,95	10 686 564,02	13 831 293,75	14 134 077,51	72 420 707,59
Restaurants Administratifs (HT) et Régie	43 470,14	41 993,61	5 145,60	19 659,81	16 959,70	148 576,14	275 805,00
Abattoir (TTC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	336 043,31	31 465,20	0,00	0,00	0,00	0,00	367 508,51
Transports (HT) Réseau hors tramway	917 441,45	13 874 403,27	6 769 057,00	20 165 496,36	9 361 337,79	36 767 311,89	87 855 047,76
Transports (HT) T.C.S.P. puis tramway	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	64 433 803,80	516 691 683,79
Assainissement (TTC à partir de 1997)	54 259 633,72	54 979 701,29	39 446 917,46	24 602 052,67	14 908 743,77	31 437 509,80	219 634 558,71
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium (TTC)	23 193,18	13 575,99	76 404,15	85 729,77	2 893 010,97	1 074 365,29	4 166 279,35
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	202 935,29	37 735,61	571 458,54	1 974 078,23	6 139 161,21	3 185 700,37	12 111 069,25
Eau Industrielle et sa régie	129 891,70	160 677,30	19 143,27	0,00	1 200,00	10 913,00	321 825,27
Budgets Annexes Total investissements directs	79 634 652,67	106 968 923,40	149 912 245,73	216 979 541,24	209 156 864,39	151 192 257,80	913 844 485,23
TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	282 238 820,67	322 515 411,09	361 476 161,39	393 439 718,83	383 695 902,24	317 381 094,33	2 060 747 108,55

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010 à 2015
Développement économique Fonds de concours	3 073 365,12	2 345 546,82	4 739 304,76	8 300 739,52	4 137 430,20	4 997 402,27	27 593 788,69
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	1 872 316,29	3 260 000,00	1 699 878,63	4 580 836,00	2 817 160,46	2 124 959,67	16 355 151,05
Administration générale - Moyens	8 678,18	11 383,86	14 598,05	7 866,77	2 965,40	0,00	45 492,26
Incendie et secours	0,00	0,00	0,00		0,00	194 340,64	194 340,64
Cimetières	111 480,06	27 870,00	195 771,86	49 985,24	0,00	239 910,00	625 017,16
Urbanisme et Habitat - Fonds de concours	22 237 141,85	23 245 468,42	22 957 123,12	28 187 917,20	29 526 685,40	31 359 712,58	157 514 048,57
Ordures ménagères et environnement	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Assainissement pluvial	348 016,46	143 173,74	14 324,40	99 612,66	507 838,56	2 474,50	1 115 440,32
Autres réseaux (réseau métropolitain télécommunications)	0,00	0,00	154 328,00	3 483,95	0,00	228 503,97	386 315,92
Transports fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire et routier (nationaux)	4 261 768,14	16 744 670,54	43 199 774,47	34 758 143,11	30 439 566,19	19 606 135,28	149 010 057,73
Voirie (fonds de concours)	853 494,54	1 781 123,80	642 012,19	1 638 467,46	3 023 013,26	6 383 473,67	14 321 584,92
Eau & Asst, préservation milieu naturel	100 869,00	817 298,22	560 737,30	557 017,29	1 854 507,05	1 572 791,47	5 463 220,33
Sports et Jeunesse et culture et divers	162 699,00	162 637,50	86 700,50	12 085 602,16	4 608 540,44	4 128 783,77	21 234 963,37
Parcs de Stationnement (HT)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe) (Tramway)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL INTERVENTIONS INDIRECTES	33 029 828,64	48 539 172,90	74 264 553,28	90 269 671,36	76 917 706,96	70 838 487,82	393 859 420,96
TOTAL GENERAL	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	388 219 582,15	2 454 606 529,51
TOTAL B.A. Tramway	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	64 433 803,80	516 691 683,79
TOTAL GENERAL (Hors B.A. Tramway)	303 990 243,32	341 988 571,33	345 278 370,91	324 263 429,81	298 608 452,00	323 785 778,35	1 937 914 845,72
BUDGET PRINCIPAL Total investissements directs et indirects	235 633 996,64	264 085 660,59	285 828 468,94	266 729 848,95	251 456 744,81	237 027 324,35	1 540 762 044,28

RÉPARTITION DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

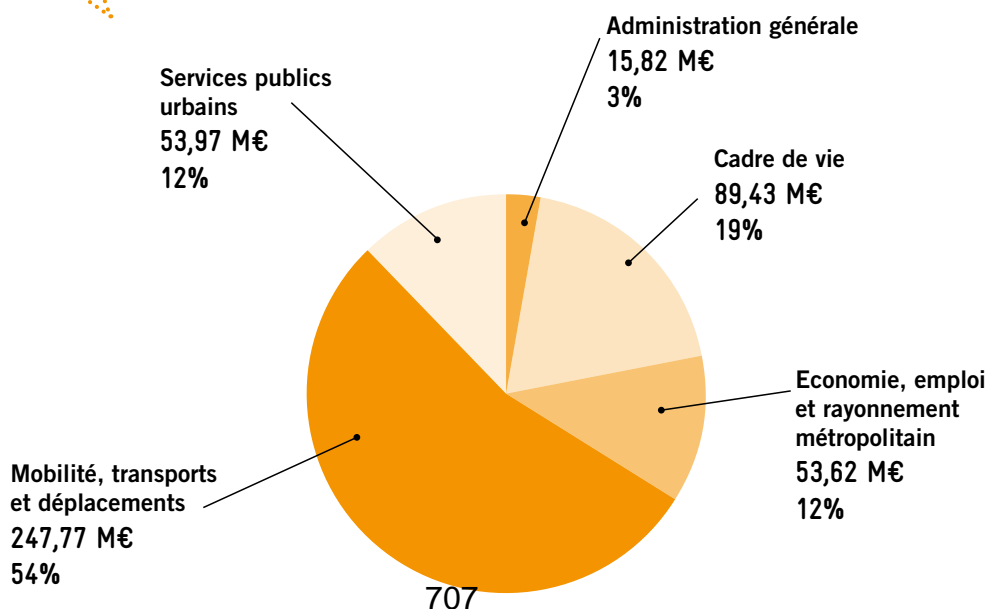
2015 total
388,22 M€

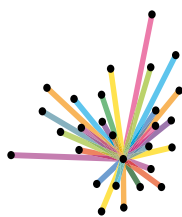
Répartition de dépenses d'équipement
(yc Fonds de Concours)
Mouvements réels



2014 total
460,61 M€

Répartition de dépenses d'équipement mandatées
avec Fonds de Concours
mouvements réels





BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
www.bordeaux-metropole.fr